

GERONFOR
département formation continue de la



FORMATIONS DOMICILE

WWW.GERONFOR.FR 2016 2^{ème} ÉDITION

FNAQPA Lyon

Siège social
81 rue François Mermet - BP 9
69811 Tassin-la-Demi-Lune Cedex

Tél : 04 72 32 30 90

Fax : 04 72 38 06 14

FNAQPA Paris

4 rue Firmin Gillot - 75015 Paris

Tél : 01 55 76 68 93

Fax : 01 40 43 93 34

contact@geronfor.fr

Association Loi 1901

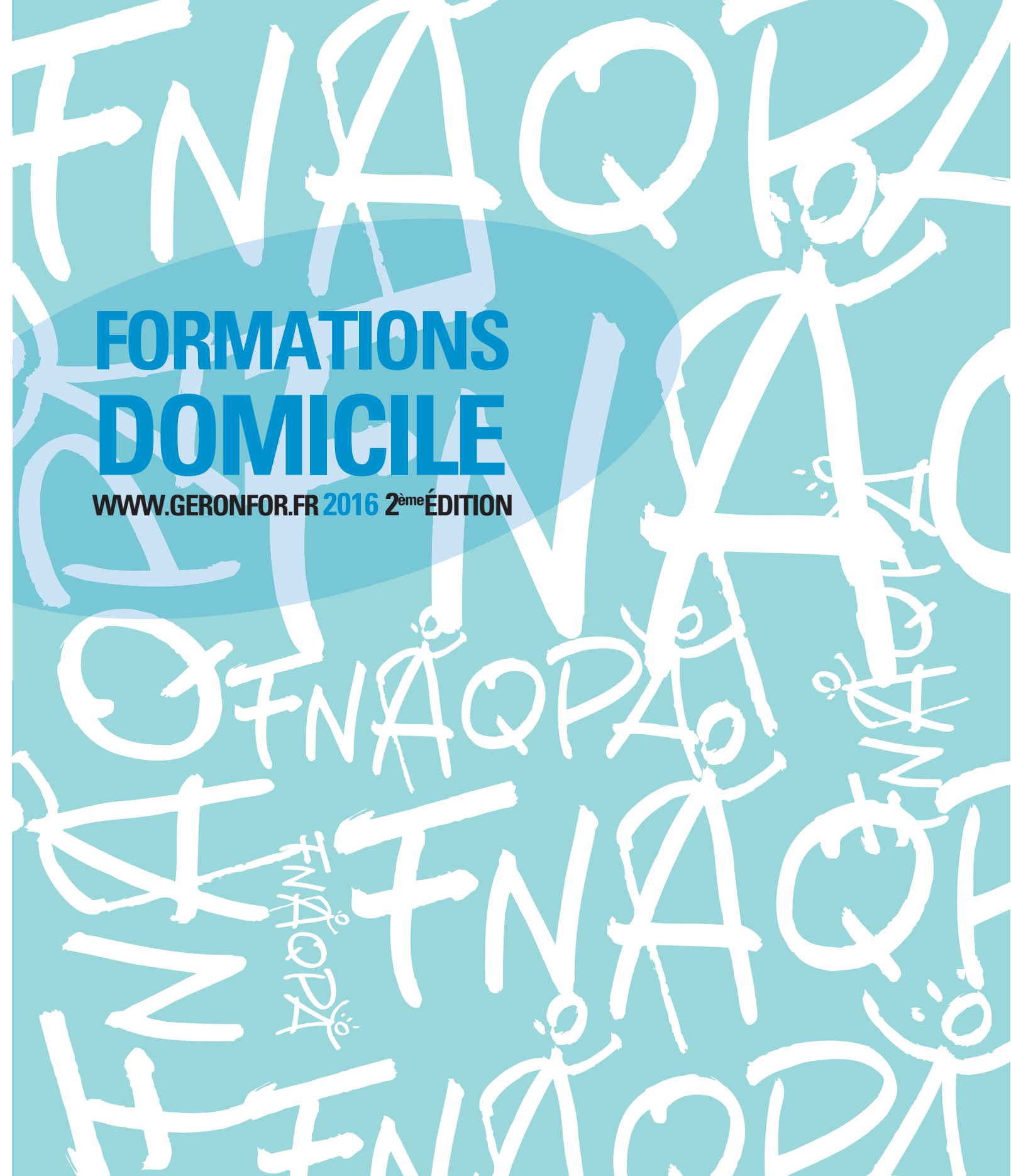
N° Siret 382 633 444 00064 - APE 9412 Z

Organisme de formation enregistré sous le numéro 82.69.03.968.69

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Création richard-aatlan.com



GERONFOR
département formation continue de la



LA FNAQPA

UNE ORGANISATION NATIONALE PRÉSENTE ET ACTIVE SUR LE TERRAIN DE LA GÉRONTOLOGIE

AGISSANT SUR LE SEUL DOMAINE DES PERSONNES ÂGÉES,

la FNAQPA rassemble à la fois des gestionnaires d'établissements d'accueil et de services à domicile, ce qui lui confère une vision globale des enjeux liés au vieillissement.

La FNAQPA constitue une force de propositions et de représentation auprès des pouvoirs publics et de ses différents environnements dans un secteur d'activités en mutation sous l'impulsion des réformes. Elle est représentée dans des instances nationales telles que la CNSA et l'ANESM.

QUALITÉ ET ÉTHIQUE

singularisent la mission de la FNAQPA en faveur de l'amélioration continue de la qualité de vie et de soins des personnes âgées. L'esprit de la Fédération relève d'un engagement humaniste exprimé dans la charte «Pour une reconnaissance de la personne âgée».

RESPECT, INDÉPENDANCE, RESPONSABILITÉ, ENGAGEMENT

sont les valeurs fédératrices de la FNAQPA.

WWW.FNAQPA.FR

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. CHAMP D'APPLICATION

1.1. Les présentes Conditions Générales de Formation (CGF) s'appliquent à toutes nos prestations de formation à destination de nos clients professionnels et ce, à défaut de conventions particulières expresses et écrites dûment approuvées par la FNAQPA.

1.2. Toute signature par l'organisme client de la Convention de Formation emporte reconnaissance par l'organisme client d'avoir eu une parfaite connaissance des présentes et son adhésion pleine et entière auxdites CGF.

1.3. Lors de la transmission de la Convention de Formation, la FNAQPA remet au l'organisme client un exemplaire des présentes CGF qui figure au verso de la dite Convention.

1.4. Elles sont, en tout état de cause, consultables dans leur version à jour sur le site du département formation continue de la FNAQPA : www.geronfor.fr.

1.5. Les actions de formation dispensées par la FNAQPA entrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 et suivants du Code du travail. Elles sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en oeuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats. La FNAQPA assure le contenu et l'animation de la formation ainsi que le contrôle de la qualité pédagogique, et assume la responsabilité des moyens pédagogiques mis en oeuvre.

1.6. Chaque formation dispensée par la FNAQPA porte un numéro d'identification, une dénomination, un titre et un contenu.

2. COMMANDES

2.1. La FNAQPA fait parvenir à l'organisme client un document intitulé «Convention de Formation», et ce, en deux exemplaires, dont un doit lui être impérativement retourné au plus tard 30 jours avant le début de la formation. La Convention de Formation doit être retournée sous l'une des formes suivantes : - Par courrier au siège de la FNAQPA - Par fax au 04 72 38 06 14.

Toute Convention de Formation signée par l'organisme client vaut Commande ferme et définitive.

2.2. L'organisme client conservera un exemplaire de la Convention de Formation au verso de laquelle figurent les présentes CGF.

3. MODIFICATION/ANNULATION DE LA FORMATION

3.1. La FNAQPA se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'elle juge utile à ses programmes et prestations de formation ainsi qu'au planning de ses formations. Elle se réserve le droit de modifier, sans avis préalable, les intervenants et de supprimer un ou plusieurs titres de sa gamme de formations sans que pour autant cela puisse constituer une modification substantielle de la Commande de l'organisme signataire.

3.2. En cas d'annulation pour quelque cause que ce soit (comme par exemple indisponibilité du formateur pour des raisons de maladie, panne d'électricité, indisponibilité du système informatique, nombre de participants insuffisant, conflits sociaux, conditions météorologiques) la (ou les) formation(s) commandée(s) sera(ont) reportée(s) à une date ultérieure sans dédommagement ni pénalité due à l'organisme signataire.

3.3. En cas de modification du programme ou du planning de la ou des formations, comme en cas d'annulation des formations, la FNAQPA s'engage à prévenir l'organisme client ou les participants, 10 jours au moins avant le début de la ou des formations concernées. L'organisme signataire et/ou les participants pourront choisir une nouvelle date dans le calendrier des formations proposées. A défaut de remplacement possible, la FNAQPA remboursera les frais d'inscription qui auraient été préalablement réglés.

3.4. S'il souhaite annuler ou reporter sa participation à une ou plusieurs formations, l'organisme client ne pourra le faire qu'en respectant scrupuleusement les conditions suivantes : Toute annulation ou tout report d'inscription à une formation devra être signalée à la FNAQPA par l'organisme client au moins 20 (vingt) jours ouvrés avant la date convenue pour la session et ce, par téléphone ou par courriel avec confirmation par courrier adressé à l'adresse du siège de la FNAQPA. Les conséquences financières des annulations et reports sont les suivantes :

1) Tout report ou toute annulation intervenant plus de 20 jours ouvrés avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant la réception du courrier dont il est fait état ci-dessus, ne donne lieu à aucun frais d'annulation ; 2) Tout report ou toute annulation intervenant entre 5 jours et 20 jours ouvrés avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant la réception du courrier dont il est fait état ci-dessus, donne lieu à une facturation par la FNAQPA égale à 50 % du prix catalogue de la ou des formations commandées par l'organisme client à titre d'indemnité forfaitaire à la charge de l'organisme signataire sauf si l'organisme client est déjà réinscrit à une formation ultérieure. 3) Tout report ou toute annulation intervenant moins de 5 jours ouvrés avant la date du début de la formation, sera due intégralement par l'organisme client à la FNAQPA à titre d'indemnité forfaitaire sur la base du prix convenu dans la Convention de Formation. 4) Toute formation commencée sera due intégralement par l'organisme signataire.

4. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. Le prix est indiqué sur chaque Convention de formation.

4.2. Tous les prix sont indiqués en euros, nets de taxes. Les prix sont, en principe, définitifs. La FNAQPA se réserve toutefois le droit de modifier les prix, conformément à la raison et à l'équité, en raison de modifications importantes des conditions économiques ou d'allongement substantiel des délais exécution des prestations contractuelles.

4.3. Les tarifs de la FNAQPA sont forfaitaires et comprennent : les frais de gestion du dossier administratif, les éventuelles démarches préalables destinées à évaluer les besoins en formation, l'animation de la formation et la documentation pédagogique remise pendant la formation. Ils ne comprennent pas les frais de restauration et d'hébergement.

4.4. En cas de subrogation de paiement conclue entre l'organisme client et un organisme payeur extérieur, il appartient à l'organisme client de communiquer à l'organisme payeur tous les éléments lui permettant d'assurer le paiement. A défaut, la FNAQPA se réserve le droit d'en demander le règlement directement à l'organisme client qui est solidairement débiteur à son égard ainsi que les pénalités de retard.

4.5. Toutes les factures sont libellées et payables en Euros au siège de la FNAQPA. La facturation des formations s'effectue de manière hebdomadaire sur la base des jours de formation d'ores et déjà réalisés.

4.6. Le paiement de chaque facture s'effectue dans les trente(30) jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture.

4.7. Toutes les factures sont payables comptant. Les paiements devront être libellés et adressés à l'ordre de la FNAQPA.

4.8. Aucun paiement ne peut faire l'objet d'une compensation ou être suspendu pour quelque raison que ce soit. Tout litige concernant une facture doit être notifié dans les 30 jours suivant la date de facturation.

4.9. En cas de retard de paiement, seront payées à la FNAQPA des pénalités de retard calculées selon un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage au jour de la facturation, plus une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement égale à quarante (40) euros pour 2014 ou son montant éventuellement actualisé pour les années suivantes et ce, conformément aux dispositions de l'article L441-6 du Code de Commerce. Tous les frais supplémentaires excédant le montant de l'indemnité forfaitaire qui seraient occasionnés par le recouvrement de toute somme due sont à la charge de l'organisme client. Ces pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.

Elles courent de plein droit dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture.

4.10. Toute somme donnant lieu à un recouvrement contentieux sera majorée de 10 % à titre de clause pénale, en application des dispositions des articles 1226 et suivants du Code Civil, ainsi que du montant des intérêts de retard. En cas de pluralité d'échéances, le non-paiement d'une seule de celle-ci entraînera la déchéance du terme et la totalité des sommes restant dues deviendra alors exigible. La FNAQPA se réserve le droit de ne pas accepter une Commande ou de suspendre une prestation à destination d'un organisme client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une prestation précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours ou bien encore, en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou d'absence de paiement.

4.11. Dans l'hypothèse de la réédition d'une facture demandée par l'organisme client, et ce quel qu'en soit le motif, l'échéance de paiement de cette nouvelle facture demeure celle fixée par la facture initiale.

4.12. La FNAQPA se réserve le droit, à tout moment et en fonction des risques encourus, d'exiger toutes garanties de paiement utiles. Tout refus de l'organisme client de constituer une telle garantie ouvre droit pour la FNAQPA à résilier la Commande sans que cette résiliation ne puisse donner lieu au paiement d'une quelconque indemnité par la FNAQPA.

5. RESPONSABILITE

5.1. La FNAQPA est responsable, dans les conditions du droit commun, des dommages directs et immédiats établis et provoqués par une faute contractuelle ou quasi-délictuelle qui lui serait imputable en rapport avec le traitement d'une Commande étant bien précisé que dans le cadre de l'exécution contractuelle de ses obligations, la FNAQPA n'est tenue qu'à une obligation de moyen. La responsabilité totale et cumulée de la FNAQPA, quelle qu'en soit la cause, est limitée à cent pourcent (100%) du montant de la Commande en cause. La responsabilité de la FNAQPA ne pourra être engagée que si elle a été prévenue par écrit de l'existence de ces dommages au plus tard trois (3) mois après la date à laquelle l'organisme client a eu connaissance desdits dommages.

5.2. La FNAQPA ne sera en aucun cas responsable d'un quelconque préjudice indirect et/ou immatériel de quelque nature que ce soit, incluant et sans limitation les pertes de données, gain manqué, perte de chiffre d'affaires ou de profit, d'opportunités commerciales, atteinte à l'image ou à la renommée.

5.3. L'organisme client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature de la Convention de Formation, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par la FNAQPA, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins, de sorte que la responsabilité de la FNAQPA ne pourra être recherchée au titre d'un défaut d'information.

5.4. La FNAQPA se réserve le droit d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement générerait le déroulement de la session de formation.

5.5. Dans l'hypothèse où des faits pouvant caractériser un cas de maltraitance seraient portés à la connaissance de la FNAQPA ou de ses intervenants à l'occasion de l'exécution de la Commande, la FNAQPA se réserve l'opportunité de prendre toute mesure qui lui semblera utile aux fins d'y remédier.

6. FORCE MAJEURE

La FNAQPA ne sera pas tenue pour responsable du défaut d'exécution d'une obligation contractuelle si cette exécution a été retardée, empêchée ou provoquée par l'organisme client, par un tiers au contrat ou par des événements ou circonstances imprévisibles et insurmontables qui échappent à son contrôle qui incluent par exemple les faits de guerre, grève, etc... et en tout état de cause en raison d'un cas de Force Majeure telle qu'appréciée conformément au droit commun français.

7. ASSURANCE

7.1. La FNAQPA déclare avoir souscrit les polices d'assurance couvrant les risques encourus du fait de l'exécution de la prestation, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable, et s'engage à maintenir en vigueur lesdites polices pendant toute la durée d'exécution de la Commande.

7.2. L'organisme client s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés participants au préjudice de la FNAQPA. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré la FNAQPA pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le participant, et contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que la FNAQPA ne puisse être recherché ou inquiété à ce sujet.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les documents remis au cours de la formation constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur. En conséquence, l'organisme client s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit de la FNAQPA. Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution de la Commande l'organisme client se porte fort du respect de ces interdictions de la part des participants qu'il désignera pour assister aux sessions de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ces participants.

9. DONNEES PERSONNELLES

Les informations demandées à l'organisme client sont nécessaires au traitement de sa Commande. La FNAQPA est autorisée à sauvegarder et traiter les données personnelles et commerciales reçues par l'organisme client de quelque manière que ce soit, que ces données proviennent directement du client ou d'un tiers, et usera de tous les moyens raisonnables pour garder ces données confidentielles, conformément au droit applicable. En ce qui concerne les données personnelles, c'est à dire relatives aux personnes physiques et conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, l'organisme client dispose d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et, le cas échéant, d'opposition sur les données le concernant. Il peut s'opposer à tout moment à leur communication à des tiers.

10. DIVERS

10.1. Les présentes CGF peuvent être modifiées ponctuellement par écrit par la FNAQPA et les Commandes seront régies par la version la plus récente des présentes CGF en vigueur au moment de l'acceptation de la Commande par l'organisme client.

10.2. Si un Tribunal annule, limite ou considère invalide, illégale ou inapplicable toute partie des présentes CGF, les autres parties demeureront en vigueur.

10.3. Le manquement par la FNAQPA d'exercer ses droits en vertu des présentes CGF ne constitue pas une renonciation ou une déchéance de ces droits.

11. DROIT APPLICABLE-LOI DU CONTRAT

Tout litige relatif à une Commande exécutée par la FNAQPA relève du Tribunal compétent dépendant du ressort de la Cour d'Appel de Lyon, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie. Cette clause s'applique même en cas de référé, quels que soient les modalités de paiement et sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents de l'organisme client puissent faire obstacle à l'application de la présente clause. Le droit applicable est le droit français.

2016
EDITION SPECIALE
DOMICILE

GERONFOR ORGANISME NATIONAL DE FORMATION CONTINUE PROFESSIONNELLE EN GÉRONTOLOGIE

GERONFOR DOMICILE

UN SAVOIR FAIRE AU SERVICE DU SECTEUR DOMICILE

Un catalogue de formations conçu pour les professionnels du secteur du domicile

- SAAD/SSIAD/SPASAD/HAD
- Equipes spécialisées Alzheimer

SON ENGAGEMENT

Contribuer à soutenir **LES SERVICES À DOMICILE**

www.geronfor.fr un site internet dédié à la formation avec :

- Deux catalogues de formations interactifs par activités
Etablissements et Services à domicile
- Le calendrier des inter-actions et des formations "Parcours métiers"
- Une pré-inscription en ligne
- Des zooms sur de nouvelles formations et pédagogies innovantes
- Des retours d'expériences
- Un moteur de recherche simplifié



THÉMATIQUE
ÉLIGIBLE
DPC

UN ENREGISTREMENT ET UNE ÉVALUATION FAVORABLE JUSQU'EN 2016 AUPRÈS DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE DES PARAMÉDICAUX DE L'OGDPC (*Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu*)

afin de proposer, à l'ensemble des professionnels de santé, des programmes de DPC conformes aux méthodes et modalités validées par la Haute Autorité de Santé. **N° d'enregistrement : 1307**

LA QUALITÉ DES FORMATIONS EN 4P

Une implantation nationale et des responsables régions

Des formations adaptables à vos attentes et besoins

Des formateurs de compétences et d'expériences

Des méthodes pédagogiques, interactives et évolutives



PROXIMITÉ

PERSONNALISATION

PROFESSIONNALISME

PÉDAGOGIE



UN LABEL DE QUALIFICATION ISQ-OPQF (*Qualification des Services Intellectuels / Organisme Professionnel de Qualification des organismes de Formation*), assurance d'un professionnalisme reconnu et d'une veille qualitative permanente sur les prestations proposées

GERONFOR
NATIONAL

DES FORMATIONS SUR SITE EN INTRA

DES FORMATIONS TERRITORIALES MUTUALISÉES EN INTER SERVICES



DES FORMATIONS MUTUALISÉES EN INTER-STRUCTURES

DES RÉGIONS ET DES THÈMES

- Pour connaître les sessions organisées dans votre région, dates et lieux,
- Pour vous inscrire,

Rendez-vous sur notre site internet www.geronfor.fr

LE CONCEPT, UNE PÉDAGOGIE PAR L'EXEMPLE

Réunir au sein d'une même formation des professionnels de services différents d'un même territoire, afin de leur proposer une formation action basée sur la valorisation de pratiques développées dans le cadre d'interventions auprès de personnes vivant à domicile

DES FORMATIONS INTER SERVICES INNOVANTES

- une pédagogie concrète par l'exemple
- des formations de proximité
- la mutualisation de bonnes pratiques et le brassage d'idées entre pairs
- le transfert d'outils et de "savoir faire" issus du terrain

DES PROJETS PERSONNALISÉS

- pour organiser des sessions sur des thématiques de votre choix dans votre région, contactez-nous au **04 72 32 30 90**

LE DPC SELON GERONFOR

THÉMATIQUE
ÉLIGIBLE
DPC

Des programmes de formation sur-mesure, adaptés aux modalités du dispositif DPC

Conception d'outils spécifiques permettant :

- **au salarié**, d'être acteur de sa formation en lui permettant de faire le point sur ses compétences professionnelles, de cibler plus aisément les problématiques rencontrées et les actions à mettre en œuvre
 - **à l'équipe d'encadrement**, d'assurer la pérennité de la démarche initiée en lui permettant d'évaluer la mise en œuvre des actions d'amélioration identifiées
- Formation de nos formateurs** à la démarche DPC et aux méthodologies d'intervention HAS

SOMMAIRE

 www.geronfor.fr

Planning des inter'actions, programmes de DPC, pré-inscription en ligne, catalogue à télécharger, nouvelles formations



PARCOURS MÉTIERS

L'infirmier coordinateur en SSIAD

> p.4

Assistant de soins en gérontologie

> p.4

ACCOMPAGNEMENT BIEN TRAITANT

La bientraitance au cœur des pratiques professionnelles

> p.5

Éthique de l'accompagnement à domicile

> p.5

DIPC et objectifs d'accompagnement

> p.6

Projet de vie personnalisé

> p.6

Dépression et conduites suicidaires

> p.7

Approche non médicamenteuse

> p.7

Réaliser une prestation d'aide aux repas

> p.8

Soutenir les personnes dans leur démarche administrative

> p.8

SOUTIEN A DOMICILE

Intervenir auprès de personnes âgées avec des troubles cognitifs

> p.9

La famille partenaire de l'intervention à domicile

> p.9

Principales pathologies du grand âge

> p.10

Pathologies et repas pour les aides à domicile

> p.10

Maladie de Parkinson

> p.10

Adulte handicapé à domicile

> p.11

Intervenir auprès d'une personne en fin de vie

> p.11

Les problématiques liées à l'addiction

> p.12

L'agressivité chez la personne âgée

> p.12

BIEN ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE

Approche esthétique : le prendre soin

> p.13

Le toucher relationnel

> p.13

Les stimulations sensorielles et de la mémoire

> p.14

La toilette relationnelle

> p.14

QUALITÉ DE SOINS

Elaborer le plan de soins à domicile

> p.15

Les soins sommaires d'hygiène

> p.15

Aide jusqu'à la fin de vie

> p.16

Prévenir et traiter la douleur

> p.16

Les soins palliatifs

> p.16

L'hygiène bucco-dentaire

> p.17

Prévention des escarres

> p.17

PRÉVENTION DES RISQUES

Aménagement du logement et prévention

> p.18

La prévention des chutes

> p.18

Les maladies infectieuses

> p.19

Santé et sécurité pour les intervenants à domicile

> p.19

Prévention des risques à domicile

> p.20

Les troubles de la déglutition et conduites à tenir

> p.20

Les gestes et postures : mobiliser en toute sécurité

> p.21

Gestes de premiers secours ou PSCI

> p.21

Prévention des Troubles Musculo Squelettiques

> p.21

ENCADREMENT ET MANAGEMENT

Encadrer une équipe de soins à domicile

> p.22

Manager des équipes intergénérationnelles

> p.22

Écriture professionnelle en service d'aide à domicile

> p.22

Communication et transmission professionnelle

> p.23

Manager les "personnalités difficiles"

> p.23

Confidentialité et secret professionnel

> p.24

Signaler et traiter les événements indésirables

> p.24

Gérer les plaintes et les réclamations

> p.24

 Calendrier des sessions et fiche d'inscription consultable sur www.geronfor.fr

REF. 1.01

PUBLIC CONCERNÉ

Responsable de service
SSIAD/SPASAD

FORMATEUR

Cadre infirmier
Formateur en Management
Formateur en conduite de projet
Qualiticien

7 JOURS

Modules dissociables
1 400 €
par personne

THÉMATIQUE ELIGIBLE
DPC

L'INFIRMIER COORDINATEUR EN SSIAD

OBJECTIFS

- Appréhender la fonction de l'infirmier coordinateur à partir des spécificités et stratégies du service
- Mettre en place une organisation adaptée aux besoins et attentes des personnes accompagnées
- Maitriser la méthodologie d'élaboration d'un projet de service cohérent et réaliste • Manager par objectifs

PROGRAMME

- Module 1 : Contexte réglementaire** • Application de la loi du 2 janvier 2002, projet de service et évaluations, les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, le DIPC, la notion de parcours de soins (PAERPA)
- Module 2 : Contexte professionnel** • Mission, rôle, responsabilités • Organisation et coordination du service : - évaluation des besoins et des attentes - formalisation et suivi des objectifs de soins - gestion des projets personnalisés - prévention et sécurité des soins • Maintien d'un cadre d'intervention selon des principes éthiques et bienveillants
- Module 3 : Projet de service** • Méthode d'élaboration et management • Information et association des usagers et du personnel • Définition et enjeux : - raison d'être du service - stratégies d'offres et de services - positionnement territorial - axes et programme de moyens - évaluation de la qualité des soins et des pratiques – relations avec les parties prenantes
- Module 4 : Evaluations et Démarche qualité** • Concepts et contexte : - les démarches évaluatives, plan d'actions et gestion d'indicateurs • Les outils de la qualité (QOQCP, logigramme, questionnaire de satisfactions)
- Système documentaire : - les différents types de documents - la gestion des risques - fiche des événements indésirables - gestion des plaintes et réclamations
- Module 5 : Gestion du personnel** • Posture et styles de management • Déléguer, contrôler, décider, manager par objectifs
- Animation et travail en équipe • S'affirmer, s'exprimer, dialoguer, convaincre • Ecouter, motiver, mobiliser, gérer les conflits
 - Recrutement et évaluation du personnel • Gestion des compétences et des formations

MÉTHODE

- Apports théoriques • Echanges et partages de pratiques • Etude de cas
- Travail sur des documents et outils (recommandations de bonnes pratiques professionnelles; procédures ; fiche projet ; grille d'évaluation ; tableau de bord...)
- Application à la pratique professionnelle • Mise à disposition d'un blog formation

REF. 1.02

PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant
Aide médico-psychologique
en situation d'emploi auprès de
personnes âgées atteintes
de la maladie d'Alzheimer

FORMATEUR

Psychologue gérontologue
Cadre de santé
Infirmier
Médecin gériatre
Diététicien
Animateur
Psychomotricien

20 JOURS

1 610 €
par personne

ASSISTANT DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences requises pour assurer la fonction d'assistant de soins en gérontologie
- Professionnaliser les soins et acquérir les outils pour développer un accompagnement optimal des personnes âgées Alzheimer et de leurs aidants
- Etre en mesure de rechercher du sens dans les troubles du comportement, de s'appuyer sur les compétences résiduelles de la personne âgée Alzheimer, de développer une communication et des activités adaptées
- Etre en capacité de s'inscrire dans un projet collectif visant à l'accompagnement des personnes âgées de type Alzheimer

PROGRAMME *D'après le référentiel de formation de l'annexe 7 du Plan Alzheimer*

- DF 1 :** Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
- DF 2 :** Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie
- DF 3 :** Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues
- DF 4 :** Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé
- DF 5 :** Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées

MÉTHODE

- Apports théoriques • Etudes de cas • Mises en situation • Jeux de rôles • Mutualisation d'expériences et des pratiques
- Gestion d'un passeport formation, document d'évaluation continue, comprenant une auto-évaluation collective de groupe et des formateurs et un plan d'actions individuel visant à soutenir les stagiaires dans leur entrée dans la fonction
- Remise d'un livret pédagogique pour chaque DF

REF. 2.01

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel en relation
avec la personne âgée

FORMATEUR

Psychologue gérontologue

3 JOURS

Capitales régionales
3 180 €

Autres villes
3 570 €

THÉMATIQUE ELIGIBLE
DPC

LA BIENTRAITANCE AU CŒUR DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

OBJECTIFS

- Aboutir à une réflexion partagée de la bientraitance et recentrer le travail des équipes sur le respect et le bien-être de la personne âgée
- Identifier les comportements individuels et collectifs pouvant s'écarter de la prise en soin bienveillante • Connaître les conduites à tenir en cas de suspicion ou de maltraitance avérée dans le cadre des dispositions réglementaires et législatives en vigueur • Intégrer à ses pratiques la notion de prévention de la maltraitance

PROGRAMME

Module 1 : la bientraitance (1 jour)

- La bientraitance** éléments d'aide à la compréhension : réflexion individuelle puis en groupe autour de cette notion (pour soi, la personne aidée, son entourage) • Les fondamentaux associés : - le respect de la personne, de son histoire, de sa dignité et de sa singularité : illustrations autour de cas concrets amenés par les stagiaires et le formateur - la bonne posture - la manière d'être au-delà d'une série d'actes - la reconnaissance de la personne - une culture du questionnement permanent : qu'est ce que bien faire ? quoi faire pour bien faire ? comment ? pourquoi ? • Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles appliquées : - le lever, la toilette et l'habillage : proposition de mises en situation avec un fauteuil roulant, marcher les yeux bandés, se faire aider pour manger, manger mixé, une toilette difficile, d'une personne dans le refus - le repas : les postures à éviter et à privilégier - liberté et sécurité : la contention et de sa bonne utilisation ; l'utilisation de matériel de géo localisation
- Engager une démarche bienveillante** • La personne âgée au cœur des pratiques : - entendre la parole et la prendre en compte - relation de réciprocité - respecter le rythme de la personne et son évolution • Transparence et information des usagers et des personnels : - informer et communiquer : le lancement de l'intervention, l'évaluation de la satisfaction • Le soutien du service : - l'écoute et la considération - la formation continue professionnelle **Les supports à la bientraitance** • Le projet de service • Les projets personnalisés • L'évaluation continue
- Les instances de réflexion • Le comité éthique

Module 2 : la prévention de la maltraitance (2 jours)

- Développer une connaissance des risques de maltraitance :** • Les différentes formes de maltraitance : Des plus répréhensibles aux plus anodines - violences physiques - violences psychologiques - violences médicales - violences financières - violences institutionnelles • Les négligences • Les causes de la maltraitance : - les interactions complexes entre usager et intervenant à domicile - le cadre de vie et l'environnement de la personne - les conditions de travail • Le cadre réglementaire **Repérer les signes de maltraitance** • Les signes d'alertes • La souffrance de la personne âgée, victime de la maltraitance - les différentes stratégies de résistance • La vigilance et le dépistage des abus ou négligences non signalés • Le silence des témoins - que faire si je suis témoin d'une situation maltraitance ? - comment agir ? que dit la loi ?
- Réagir - Prévenir - Traiter** • Diagnostic de mauvais traitements • Secret médical et protection des témoins • Procédures de signalement • Prise en charge de la personne et de son suivi **Une organisation professionnelle au service de la prévention** • Postures • Outils d'information et de signalement • Pratiques professionnelles • Traitement de faits • Formation • Groupes de réflexion

MÉTHODE

- Alternance d'apports théoriques, réglementaires rapportés à des cas concrets, mises en situation • Support visuel ; présentation de supports à une démarche bienveillante (Mobiquat, grille d'évaluation, recommandation de bonnes pratiques professionnelles...) • Livret pédagogique

REF. 2.02

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant
au domicile d'une personne

FORMATEUR

Psychologue gérontologue

2 JOURS

Capitales régionales
2 120 €

Autres villes
2 380 €

ETHIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

OBJECTIFS

- Appréhender la singularité de chaque intervention dans le respect de la personne, de ses valeurs et attentes • Développer des pratiques bienveillantes et rassurantes • Trouver le bon positionnement dans les relations avec la personne aidée et ses proches

PROGRAMME

- Les engagements contractuels du service** les connaître et les respecter ; disposer d'informations sur la personne et ses habitudes
- Le respect du cadre de vie de la personne** - lieu de vie et lieu de travail - la notion de prévenance - le sentiment d'intrusion et le respect de l'intimité - la prise en considération des attentes - l'accompagnement au changement
- Le respect de la façon de vivre de la personne** - les habitudes, les marottes : les repérer et savoir les transmettre à un autre intervenant - la liberté d'aller et venir - les situations de refus **Le respect des rythmes de vie** - l'importance des horaires - notion de repères et d'habitudes **Le respect de la dynamique familiale** - la place de chacun - les attentes respectives - le partage des savoirs
- Trouver la bonne distance dans les relations** - informer, expliquer, montrer, noter, prendre le temps, rassurer - les notions de confiance et de discrétion - l'empathie relationnelle - la gestion des émotions et des frustrations - la juste place

MÉTHODE

- Apports théoriques et législatifs • Pédagogie inter active et participative basée sur l'expérience des participants et des études de cas

ACCOMPAGNEMENT BIENTRAITANT

REF. 2.03

PUBLIC CONCERNÉ

Responsable de service à domicile
Coordinateur

FORMATEUR

Psychologue gérontologue

2 JOURS

Capitales régionales
2 120 €
Autres villes
2 380 €

DIPC ET OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS

- Réfléchir à l'intérêt d'un Document Individuel de Prise en Charge pour le bénéficiaire, ses proches et les intervenants à domicile
- Utiliser le DIPC afin de faciliter le suivi et l'évaluation des prestations apportées
- Disposer d'un support partagé et compris par toutes les parties prenantes

PROGRAMME

Rappels sur contexte réglementaire

- Objectifs du législateur
- Les documents d'information de l'utilisateur
- Le DIPC : les attentes, le contenu, valeur juridique

Formalisation d'un projet de DIPC

- Forme du DIPC/ éléments utiles à intégrer dans un DIPC
- Modalités d'appropriation par les professionnels

Modalités et utilisations possibles

- Participation de la personne aidée à son accompagnement et à la formalisation des objectifs d'accompagnement et d'intervention
- La recherche de consentement éclairé
- La présentation et l'évaluation de la compréhension du DIPC par la personne
- Modalité d'élaboration en pratique quotidienne : méthode de recueil des informations, présentation à la personne et validation, transfert des informations aux intervenants
- Le DIPC, un support au suivi des interventions : évaluation de la satisfaction de la personne ; aide au signalement de tout changement par les professionnels

MÉTHODE

- Apports théoriques et législatifs
- Pédagogie interactive basée sur des travaux en groupe de co-élaboration (contenu, processus, procédure ...)

REF. 2.04

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel en relation
avec la personne âgée

FORMATEUR

Psychologue gérontologue

2 JOURS

Capitales régionales
2 120 €
Autres villes
2 380 €

THÉMATIQUE
ÉLIGIBLE
DPC

PROJET DE VIE PERSONNALISÉ

OBJECTIFS

- Explorer la nature et la définition du Projet Personnalisé
- Associer la personne à son projet en intégrant ses besoins et ses attentes

PROGRAMME

Pourquoi un projet personnalisé ?

- Définition des termes au regard des exigences réglementaires
- Les RBPP de l'ANESM

Concevoir une démarche de personnalisation de l'accompagnement

- Identifier les modalités de personnalisation existantes
- Construire une démarche pour cerner les besoins, les attentes et les demandes des personnes
- Mettre en regard ces dernières avec les ressources et les contraintes de l'intervention à domicile

La vie quotidienne

- Relecture des actes de la vie quotidienne
- Le soutien de la personne dans son projet de vie
- L'aidant non professionnel : Place de la famille et de l'entourage dans le projet personnalisé

Modalités d'élaboration du Projet Personnalisé

- Les différentes étapes du projet personnalisé : construction d'une méthodologie fiable et simple
- Démarche évaluative des besoins et attentes de la personne âgée
- Formalisation d'un plan d'intervention et association de la personne concernée
- Modalités de suivi et d'évaluation

Déploiement du projet personnalisé

- Exploitation de la mise en place des projets personnalisés : réajustement, évaluation, évolution
- Organisation des modes d'intervention des personnes ressources auprès des équipes
- Implication de la personne et recherche de compromis
- Indicateur de suivi

MÉTHODE

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et pratiques
- Méthode pédagogique participative s'appuyant sur la pratique et le vécu des stagiaires

REF. 2.05

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel en relation
avec la personne âgée

FORMATEUR

Psychologue gérontologue

2 JOURS

Capitales régionales
2 120 €
Autres villes
2 380 €

THÉMATIQUE
ÉLIGIBLE
DPC

DÉPRESSION ET CONDUITES SUICIDAIRES

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les mécanismes relatifs à la dépression du sujet âgé
- Mettre en place des actions de prévention et de soutien pour les personnes dépressives
- Comprendre et surveiller les comportements suicidaires

PROGRAMME

Dépression et vieillesse • Les différentes théories • Les comportements dépressifs et suicidaires

Conséquence et manifestation de la dépression • Comment détecter la dépression chez la personne âgée ?

- Savoir identifier les signes cliniques et les différents types de dépression
- Savoir différencier la dépression secondaire suite à un état pathologique de la dépression primaire

Suicide des personnes âgées, un phénomène méconnu et sous-estimé • Quelques données et statistiques

- Les conduites suicidaires : - équivalents suicidaires - chantage au suicide - tentative de suicide - syndrome de glissement
- Les facteurs de risque • Le processus suicidaire • La plainte suicidaire • Le deuil après suicide

Dépression, dépression bi-polaire et suicide, comment accompagner • Prise en charge du sujet âgé dépressif :

les traitements possibles ; quels comportements adopter pour une prise en charge relationnelle

- Conduites à tenir devant le sujet âgé à risques suicidaires

MÉTHODE

- Apports théoriques et pratiques • Echanges, questions ouvertes • Partage d'expérience
- Etudes de cas concrets issues du vécu des professionnels • RBBP ANESM/outil MOBILQUAL

REF. 2.06

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel en relation
avec la personne âgée

FORMATEUR

Thérapeute psychocorporel

Réflexologue

Médiateur corporel

Psychomotricien

2 JOURS

Capitales régionales
2 120 €
Autres villes
2 380 €

THÉMATIQUE
ÉLIGIBLE
DPC

APPROCHE NON MÉDICAMENTEUSE

OBJECTIFS

- Disposer d'une connaissance des différentes approches relationnelles avec les personnes désorientées afin de se constituer une réserve d'outils nécessaires à leur accompagnement
- Savoir recourir à ces méthodes dans le cadre de ses interventions à domicile
- Contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles selon des principes humanistes

PROGRAMME

La pathologie démentielle et son expression non verbale

- Les changements liés au vieillissement et aux pathologies démentielles

Les émotions et leurs expressions • Rôle des émotions dans la relation

- Favoriser les émotions positives dans les soins aux personnes démentes
- Notion de plaisir

Le regard, la parole, le toucher • Eléments relationnels et sensoriels • Le rebouclage sensoriel • La consolidation émotionnelle

Intégrer les techniques de validation aux pratiques quotidiennes • Les 4 phases de la résolution

- Les tâches de vie : la phase de résolution
- Les émotions fondamentales
- L'écoute attentive avec empathie
- Mise en œuvre de la validation individuelle

Développer des interventions non médicamenteuses

- Savoir-être et savoir-faire dans les moments forts de la journée
- Personnalisation de l'accompagnement et pratiques adaptées
- Ecoute active et communication non verbale

Disposer d'outils d'évaluation

- Evaluer l'impact et le suivi du mode d'accompagnement

MÉTHODE

- Mises en pratique de la communication non verbale à partir d'apports théoriques et d'une pédagogie interactive, de situations du quotidien (savoir-être et savoir-faire dans les moments forts de la journée/présentation de l'outil MobiQual "Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées"), d'études de cas cliniques
- Présentation de méthodes de communication avec les personnes âgées désorientées et d'outils d'évaluation d'impacts

REF. 2.07

RÉALISER UNE PRESTATION D'AIDE AUX REPAS

PUBLIC CONCERNÉ

Aide à domicile
Auxiliaire de vie

FORMATEUR

Diététicien

OBJECTIFS

- Comprendre comment les représentations sociales et culturelles influencent les habitudes alimentaires
- Être en capacité de réaliser des achats alimentaires, des menus et des repas au plus près des attentes, des goûts et du respect de régimes prescrits

PROGRAMME

- Appréhender les représentations sociales et culturelles liées à l'alimentation
- L'évolution des goûts et habitudes alimentaires avec l'avancée en âge et les conditions de vie
- Quelques principes d'alimentation rationnelle
- Quelques régimes spécifiques de pathologies diverses présentes chez le sujet âgé
- Des repères pour réaliser des achats alimentaires
- Des repères pour réaliser des repas et des menus équilibrés

MÉTHODE

- Pédagogie basée sur des exercices très pratiques permettant d'acquérir des connaissances, travail en groupe à partir de mises en situation
- Livret pédagogique

2 JOURS
Capitales régionales
2 260 €
Autres villes
2 560 €

REF. 2.08

SOUTENIR LES PERSONNES DANS LEUR DÉMARCHÉ ADMINISTRATIVE

PUBLIC CONCERNÉ

Aide à domicile

FORMATEUR

Conseiller en Economie
Sociale et Familiale

OBJECTIFS

- Comprendre et situer la notion d'aide dans le cadre de sa fonction
- Maîtriser les principales modalités administratives pour mieux accompagner la personne dans ses démarches
- Connaître les limites à son intervention professionnelle pour éviter tout risque d'abus

PROGRAMME

La notion "d'aide aux démarches administratives"

- En quoi cela consiste ?
- Liaison avec la fiche de poste de l'aide au domicile

L'aide dans la gestion des courriers

- L'aide à l'ouverture et au tri du courrier
- La gestion du classement
- L'aide dans le traitement des courriers

Les démarches administratives simples

- Les différentes facettes des démarches : écrites, verbales
- L'aide à la gestion des factures et aux règlements
- Les formulaires administratifs à remplir - les différents documents que l'aide à domicile peut rencontrer - les modalités d'intervention et d'accompagnement de la personne auprès des services administratifs ou médicaux

Les limites de l'aide

- Les limites imposées par la fonction - la non-substitution au tuteur et à la famille - le cadre financier - le devoir d'information vis-à-vis de l'entourage et du service domiciliaire en cas d'incapacité de la personne liée à son état de santé - les responsabilités civiles et pénales encourues par le professionnel
- Le respect individuel de la personne comme libre de ses actes - rappel du cadre législatif : les droits et libertés de la personne à domicile - le maintien de l'autonomie de la personne : "ne pas faire ou agir à la place de"
- Les dispositifs légaux de protection des adultes - les principales mesures de protection des adultes - les principaux dispositifs d'aides légales

MÉTHODE

- Apports théoriques et pratiques
- Méthode interrogative et participative
- Analyse d'une situation problématique dans l'aide administrative à domicile
- Tableaux récapitulatif des principales démarches administratives et formulaires/administrations associés
- Exercices à partir de formulaires administratifs
- Rappels réglementaires

REF. 3.01

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel
intervenant à domicile

FORMATEUR

Psychologue
Ergothérapeute
Psychomotricien

3 JOURS
Capitales régionales
3 180 €
Autres villes
3 570 €
THÉMATIQUE ÉLIGIBLE
DPC

INTERVENIR AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES AVEC DES TROUBLES COGNITIFS

OBJECTIFS

- Enrichir les connaissances sur le public accompagné, ses pathologies et les troubles associés
- Mieux comprendre l'incidence des troubles cognitifs pour adapter au mieux l'accompagnement et les relations à la personne ainsi qu'avec son entourage
- Contribuer au mieux être de la personne et de ses proches par des interventions adaptées et rassurantes

PROGRAMME

Connaissances de base sur la personne âgée • Distinction entre vieillissement normal et pathologique • Comprendre la crise de la vieillesse • Les difficultés d'adaptation - l'altération de l'image de soi - les pertes et les deuils - la solitude - la perte d'autonomie • Les différents types de démence et leurs atteintes cognitives - historique et concept de démence - démence vasculaire - démences frontotemporales - démence à corps de lewy - maladie d'Alzheimer **Symptômes psychologiques et comportementaux, repérage, compréhension, conduites à tenir et modalités de l'accompagnement** • Reconnaître les symptômes psychologiques et comportementaux dans les démences - les symptômes psychologiques - les symptômes comportementaux • Identifier les causes des symptômes psychologiques et comportementaux - facteurs organiques - facteurs iatrogènes - facteurs environnementaux - facteurs psychologiques • Conduites à tenir face aux symptômes psychologiques et comportementaux : que dire ? comment se comporter ? - des hallucinations visuelles - des idées délirantes - de l'agressivité - de l'apathie - de la désinhibition verbale - des troubles des conduites alimentaires - des troubles du sommeil

Les principes de la relation d'aide • Spécificités de la relation d'aide à domicile • Empathie • Présence • Ecoute • Bienveillance • Respect des choix • Un accompagnement dans une démarche bienveillante - une communication adaptée : comprendre et se faire comprendre - l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne - l'accompagnement dans des situations difficiles

L'intervention à domicile et ses enjeux • Les répercussions des symptômes psychologiques et comportementaux - sur la personne âgée : baisse de la qualité de vie, des habitudes ... - sur les familles (aidants naturels) : souffrance psychologique, conflit, absence, violence, déni, épuisement et risque de maltraitance, ... - sur les professionnels : épuisement professionnel, négligences, sentiment d'impuissance

- Les enjeux dans la relation d'aide et l'écoute d'une personne vulnérable - interprétation - identification - projection - déni - fuite - infantilisation

MÉTHODE

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques et pratiques
- Echanges/questions ouvertes à partir notamment de supports visuels
- Mises en situations sous forme de jeux de rôles, études de cas et à partir de situations rencontrées par les agents techniques d'entretiens et d'attitudes aidantes
- Présentation d'outils (recommandations de bonnes pratiques, mallettes MobiQual...) et d'échelles d'évaluation

REF. 3.02

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant
à domicile

FORMATEUR

Psychologue gérontologue

2 JOURS
Capitales régionales
2 120 €
Autres villes
2 380 €
THÉMATIQUE ÉLIGIBLE
DPC

LA FAMILLE PARTENAIRE DE L'INTERVENTION À DOMICILE

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les rôles et places des différents acteurs (personne aidée, famille et professionnel)
- Repérer dans quelle mesure l'entourage familial facilite le maintien à domicile dans le respect des attentes de la personne concernée
- Identifier la limite de l'action de l'intervenant et savoir l'accepter
- Réfléchir à un partenariat avec les proches et aux modalités de mise en place

PROGRAMME

Particularités de l'intervention à domicile • Evolution des attentes/Les organisations et métiers intervenants à domicile **Organisation de la famille** • Définition de la notion de famille aujourd'hui - un système en évolution - liens spécifiques (lien de couple, parents/enfants, frères/sœurs) • Quand la dépendance s'installe - les impacts familiaux/les changements de projet de vie/les comportements et les ressentis/le travail de deuil • L'aidant principal - génération "sandwich"/l'enfant désigné/conséquences sur la vie de l'aidant - l'épuisement physique et psychologique • Besoins des familles aidantes - sécurité information, formation - espace de parole : la question de l'écoute **Place du professionnel à domicile** • Rôle et fonction des intervenants à domicile • Spécificités du travail à domicile - respect des habitudes et du mode de vie - écoute et respect de la personne • respect de l'intimité, de la dignité - le cadre de l'intervention et ses limites - l'isolement professionnel • Un tiers dans le système familial • Gestion des situations difficiles - les familles agressives/les familles dans le décès/les familles envahissantes/les familles procédurières/les familles non communicantes • Les risques de conflits : rivalité, violence, agressivité, méfiance, désaccord - identifier la limite de l'action du soignant : matérielles/humaines/respect des choix de la personne **La famille partenaire** • Avantages et particularités • Projet et supports de partenariat - définition claire du rôle de chacun/valorisation de leurs actions et leur implication/association aux décisions/le travail en réseau • Prévention du syndrome d'épuisement des familles et des soignants

MÉTHODE

- Apports théoriques et pratiques
- Etudes de cas
- Mise en œuvre d'outils
- Remise d'un livret pédagogique

REF. 3.03

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel en relation avec la personne âgée

FORMATEUR

Médecin gériatre

2 JOURS
Capitales régionales
2 260 €
Autres villes
2 560 €
THEMATIQUE ELIGIBLE
DPC

PRINCIPALES PATHOLOGIES DU GRAND ÂGE

OBJECTIFS

- Apporter une connaissance des pathologies méconnues ou négligées
- Connaître les spécificités gériatriques des grandes affections

PROGRAMME

- Principales pathologies du grand âge - syndrome d'immobilisation - prévention - traitement
- Troubles du sommeil
- Chutes et prévention
- Alimentation - les besoins nutritionnels de la personne âgée - l'alimentation recommandée - les troubles nutritionnels et leurs conséquences
- Incontinence urinaire et fécale de la personne âgée - mécanismes et prise en charge

MÉTHODE

- Apports théoriques et méthodologiques

REF. 3.04

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel en relation avec la personne âgée

FORMATEUR

Diététicien

2 JOURS
Capitales régionales
2 260 €
Autres villes
2 560 €
THEMATIQUE ELIGIBLE
DPC

PATHOLOGIES ET REPAS POUR LES AIDES À DOMICILE

OBJECTIFS

- Acquérir les bonnes pratiques autour du repas dans des situations complexes
- Identifier les besoins alimentaires selon la pathologie de la personne
- Adapter le régime spécifique ou conseil aux contraintes des pathologies

PROGRAMME

Rappel des fondamentaux de la diététique • Les besoins physiologiques du corps/Les principaux nutriments/les différentes familles alimentaires **Comprendre les différentes pathologies des personnes à domicile** • Les pathologies abordées : diabète, maladie cardiovasculaire, hypertension, cancer, maladie de Parkinson, Alzheimer... • Définitions/ manifestations cliniques/complications/recommandations hygiéno-diététiques selon HAS/retentissement sur la qualité de vie au domicile **Connaître les principales conséquences** • Les déséquilibres alimentaires/La malnutrition et dénutrition • Les aliments sants • Les équivalences alimentaires et enrichissement • Les effets indésirables et choix alimentaires adaptés : hyperglycémie/diarrhées, aphtes, constipation... • Les autres troubles alimentaires : trouble de déglutition, dysphagies • Fin de vie **Mettre en pratique les bons réflexes autour du repas selon la situation au domicile** • Affiner le sens de l'observation (frigidaire, ordonnances...) • Développer le dialogue positif avec la personne à domicile • Composer les repas selon la spécificité de la maladie et faire les courses en fonction • Echanger des idées de recettes simples et faciles à faire • Conseiller la personne à domicile ou son entourage **Acquérir une boîte à outils en pratique** • Trucs et astuces • Elaborer des fiches mémos selon contexte • S'approprier les comportements facilitateurs • Créer son semainier de repas selon les pathologies

MÉTHODE

- Pédagogie active : échanges, méthode ludique et dynamique, débriefing positif
- Méthode participative : échange sur les connaissances et ajustement
- Atelier en groupe/Jeux/Brainstorming/Exercices, cas cliniques
- Présentation d'outils référencés HAS/Livret pédagogique

REF. 3.05

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel

FORMATEUR

Cadre infirmier

Infirmier

Neuropsychologue

2 JOURS
Capitales régionales
2 180 €
Autres villes
2 480 €
THEMATIQUE ELIGIBLE
DPC

MALADIE DE PARKINSON

OBJECTIFS

- Permettre aux soignants d'avoir les connaissances suffisantes pour comprendre les difficultés qu'entraîne la maladie de Parkinson
- Donner des outils aux professionnels pour faciliter l'accompagnement au quotidien

PROGRAMME

La maladie de Parkinson • Présentation de la maladie • Evolution de la maladie et traitements • Les différents troubles - tremblements des membres/rigidité musculaire, instabilité/atteintes des fonctions cognitives (troubles de la mémoire, difficultés d'adaptation) et des fonctions exécutives/confusions mentales, dépression, amaigrissement, troubles du sommeil, déglutition, élocution **L'accompagnement du quotidien** • Individualisation de l'accompagnement - l'éducation thérapeutique selon les compétences restantes - la coopération de la personne • Conduites à tenir - la relation d'aide pour apaiser les troubles psychiques spécifiques - les attitudes à adopter devant les difficultés cognitives et comportementales - la gestion des situations d'urgence - la gestion des troubles spécifiques - la gestion de moments-clés difficiles propres à la maladie • Une organisation favorisant la prévention des risques - les risques liés à la maladie et à l'environnement - la mise en place d'un plan d'aide personnalisé - la prévention des chutes - la mise en place d'une organisation adaptée aux horaires des prises de médicament (précision, régularité, adaptation, précautions, organisation des soins...) • L'intégration des proches • Evaluations régulières de la personne

MÉTHODE

- Apports théoriques et pratiques
- Analyse de situations/Etude de cas concrets
- Jeux de Rôle

REF. 3.06

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant à domicile

FORMATEUR

Psychologue gérontologue

Chef d'un service de personnes

handicapées

Ergothérapeute

Cadre Infirmier

2 JOURS
Capitales régionales
2 180 €
Autres villes
2 480 €
THEMATIQUE ELIGIBLE
DPC

REF. 3.07

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant à domicile

FORMATEUR

Psychologue gérontologue

2 JOURS
Capitales régionales
2 120 €
Autres villes
2 480 €
THEMATIQUE ELIGIBLE
DPC

ADULTE HANDICAPÉ À DOMICILE

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les différentes situations liées à un handicap et aux pathologies associées
- Savoir analyser la situation de la personne afin de satisfaire à ses besoins et attentes
- Etre en capacité d'instaurer une relation professionnelle et adaptée aux singularités de la personne aidée

PROGRAMME

- Les principaux handicaps et leurs incidences dans la vie quotidienne
- Les pathologies associées et leurs impacts sur le processus d'évolution de l'handicap
- Diagnostic et analyse de la situation
- en prenant en compte l'environnement social et familial
- en favorisant la participation active de la personne et de ses proches
- en évaluant les besoins en aide humaine et les attentes
- Le projet de vie personnalisé et les engagements d'intervention
- aide aux gestes de la vie quotidienne - plan d'aide
- association de la personne - modalités de communication - relation familles
- Compensations des handicaps (aide technique et adaptation du logement)
- Comportement et attitude à tenir - observations et transmissions - dossier individuel - personnes ressources

MÉTHODE

- Apports théoriques
- Travaux de groupe
- Analyse de situations
- Livret pédagogique

INTERVENIR AUPRÈS D'UNE PERSONNE ÂGÉE EN FIN DE VIE

OBJECTIFS

- Comprendre les particularités de cette étape de la vie
- Etre en capacité d'intervenir au mieux auprès d'une personne en fin de vie

PROGRAMME

Représentation de la mort

- Les représentations individuelles et collectives de la mort
- Aspect culturel : place de la mort et des rites

La personne en fin de vie et de ses proches • Comprendre les comportements, décoder les langages,

- Les besoins des personnes en fin de vie et des proches
- Le processus de deuil

Aspect psycho-relational de la fin de vie

- Le concept de souffrance globale
- Les crises de la fin de vie : perte de l'image de soi, perte de contrôle, perte des rôles, interrogation sur le sens de la vie et de la mort, le bilan de vie, les peurs liées à la mort

- Les travaux d'Elisabeth Kübler-Ross et les différentes étapes du mourir.

Les besoins et attentes de la personne mourante

- Les besoins physiques : le confort de la personne et la prévention de situation douloureuse
- Les besoins physiologiques : les soins de confort, d'hydratation, de nutrition,
- Les besoins psychologiques : affectifs, sociaux, culturels, spirituels...
- Les besoins psychoaffectifs : anxiété, angoisse, sentiment d'impuissance, altération de l'image corporelle, sentiment de solitude, communication, relation d'aide

Le moment de la mort, ultime séparation

- Deuils et situations difficiles : éclairage théorique à partir de cas concrets
- Repérer et comprendre les étapes de la fin de vie : dénégation, révolte, marchandage, déprime et acceptation

MÉTHODE

- La pédagogie est fondée sur l'utilisation d'expériences et d'études de cas dans le milieu d'intervention – alternance d'exposés théoriques – film, débats. *L'espace de paroles se vaudra libre et respectueux tant des émotions que des ressentis.*

REF. 3.08

LES PROBLÉMATIQUES LIÉES À L'ADDICTION

OBJECTIFS

- Comprendre et identifier les différents types d'addiction • Adapter ses conduites dans la relation à la personne dépendante • Mettre en place une stratégie d'aide en équipe avec l'appui des réseaux de soins

PROGRAMME

Les conduites addictives

Définition du concept d'addiction • Addictologie/Addiction/Conduite addictive/Dépendance (physique, psychologique)

- Abus ponctuels/Mésusages **Les différents types d'addiction** • Addiction avec et sans substance psychoactive

Clinique des addictions • Causes somatiques et psychologiques • Mécanismes biologiques, physiologiques, psychologiques • Conséquences sur la personne, son environnement **Cadre réglementaire et juridique**

Intervenir à domicile

Les difficultés rencontrées • Le comportement du professionnel - comprendre ses propres réactions devant une personne addictive - ses difficultés face aux nombreux échecs et rechutes de la personne prise en charge - sa solitude • Gestion difficile des crises - Ivresse, agressivité, violence, passage à l'acte, tentative de suicide • Refus de soins de la personne à domicile

Connaître les limites de son intervention et mettre en place une stratégie d'aide

- Attitudes à adopter : vers une relation d'aide - reconnaître et pouvoir analyser ses possibles contre-attitudes face à une personne addictive - savoir reconnaître la personne dans ses propres difficultés - déculpabiliser la personne en adoptant un comportement ni moralisateur, ni menaçant - gestion de l'agressivité et de la violence - les techniques de communication : écoute/reformulation - les attitudes facilitantes et leur expression • Les réseaux d'aide et de soins - les ressources territoriales - orienter et diriger les personnes vers des structures d'aide et de soins • Le travail en équipe pour une prise en charge globale et une stratégie d'aide - évaluer les risques pour mieux les prévenir et les traiter - définir un projet personnalisé d'intervention - rechercher des outils pour faciliter la transmission entre professionnels

MÉTHODE

- Apports théoriques et pratiques • Mises en situations sous forme de jeux de rôles • Etude de cas pratiques apportés par le formateur et/ou les participants • Echanges/questions ouvertes/réflexions autour des expériences et conceptualisation • Mise en place d'outils, de protocoles • Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant à domicile

FORMATEUR

Psychologue gérontologue spécialisé dans les addictions

2 JOURS
Capitales régionales
2 120 €
Autres villes
2 480 €
THÉMATIQUE ÉLIGIBLE
DPC

REF. 3.09

L'AGRESSIVITÉ CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

OBJECTIFS

- Comprendre l'agressivité et ses mécanismes : la sienne et celle des autres • Identifier les différents types d'agressivité et de violence • Adapter ses conduites dans la relation à la personne âgée agressive ainsi qu'avec ses proches

PROGRAMME

Origines et causes de l'agressivité Quelles sont les principales origines repérables de comportements agressifs ? stress/peur/angoisse/délire de persécution/souffrance/colère/difficultés d'audition

Manifestation de l'agressivité et relation à l'autre

Repères et compréhensions des manifestations de l'agressivité, ce qui se joue dans le cadre de la relation

- Les comportements/les manifestations gestuelles/les paroles et le langage • Les attitudes dans le champ de la provocation, de l'opposition, de l'incompréhension • Le passage à l'acte et les actes en eux-mêmes

Les différentes agressivités • Agressivité et pathologies de type Alzheimer, maladies apparentées et psychiatriques

- Agressivité et vieillissement: l'aggravation de la santé, la perte d'autonomie, l'arrivée d'un handicap, un deuil, un changement dans son quotidien, ... • Agressivité et relations aux proches, comprendre les interactions et les jeux entre la personne et ses proches

Les conduites à tenir • Comment réagir et agir face à une situation source d'agressivité - verbalisation/relaxation (techniques)/humour/attitudes rassurantes et écoute active/communication non verbale • Le signalement auprès de l'encadrement (comment, avec quoi)

MÉTHODE

- Apports théoriques et pratiques à partir d'études de cas issus du vécu des professionnels • Mises en situations, jeux de rôles • Présentation de supports : MobiQual , Grille d'évaluation • Livret pédagogique

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel en relation avec la personne aidée

FORMATEUR

Psychologue gérontologue

2 JOURS
Capitales régionales
2 120 €
Autres villes
2 380 €
THÉMATIQUE ÉLIGIBLE
DPC

REF. 4.01

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant à domicile

FORMATEUR

Formateur socio-esthétique

2 JOURS
Capitales régionales
2 120 €
Autres villes
2 380 €
THÉMATIQUE ÉLIGIBLE
DPC

APPROCHE ESTHÉTIQUE : LE PRENDRE SOIN

OBJECTIFS

- Acquérir des techniques sur les soins esthétiques • Contribuer à préserver une image positive de la personne aidée • Développer une relation de confiance et d'échange

PROGRAMME

Rappels • L'image de soi, le regard des autres, le prendre soin

Soins du visage

- La structure de la peau et son fonctionnement • L'hygiène • Les différents types de peaux (grasses, déshydratées, sèches...)
- Les principales maladies (psoriasis, déshydratation, angiomes...)

La morphopsychologie

Les cosmétiques et techniques de maquillage simple et correctif

- Les épilations : visage, lèvres, menton, sourcils • Les soins du visage : gommage, massage, masque

Soins des mains et des pieds

- Démonstration de la manucure complète avec limage, massage et pose du vernis • Anomalies rencontrées de l'ongle

MÉTHODE

- Apports théoriques et pratiques • Démonstrations • Mises en situations

REF. 4.02

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel en relation avec la personne âgée

FORMATEUR

Thérapeute psychocorporel

Réflexologue

Médiateur corporel

Psychomotricien

2 JOURS
Capitales régionales
2 180 €
Autres villes
2 480 €
THÉMATIQUE ÉLIGIBLE
DPC

LE TOUCHER RELATIONNEL

OBJECTIFS

- Saisir l'importance du toucher dans la relation d'accompagnement, en identifier les effets et les réserves • Acquérir les concepts théoriques sur les liens entre corps et psychisme • Acquérir une pratique de base afin de pouvoir l'intégrer à ses interventions

PROGRAMME

Apport théorique

- Notion de corps objet de soins et corps sujet de soins • Corps et psychisme dans la structuration du sujet • Les différentes formes de touchers • Les effets du toucher • Les réserves • La question du ressenti des soignants

Pratique du toucher

- Rencontrer l'autre par l'approche corporelle • Expérimentation du toucher avec médiateurs • Expérimentation des différentes formes de touchers • Apprentissage du toucher des mains, des pieds, du dos, du visage, toucher globalisant • Posture et respect de l'autre • Aspect non verbal de la communication

MÉTHODE

- Pédagogie interactive fondée sur l'expérience, l'implication personnelle et le partage • Apprentissage des techniques de base • Pratique en binôme

REF. 4.03

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant à domicile

FORMATEUR

Psychologue gérontologue
Psychomotricien
Ergothérapeute

2 JOURS
Capitales régionales
2 120 €
Autres villes
2 380 €
THÉMATIQUE ELIGIBLE
DPC

LES STIMULATIONS SENSORIELLES DE LA MÉMOIRE

OBJECTIFS

- Développer des connaissances et acquérir une aisance professionnelle
- S'approprier des modes d'intervention et les mettre en pratiques

PROGRAMME

Les altérations cognitives et sensorielles Les altérations cognitives • Les mémoires et la fonction de l'oubli • La perte de capacité : - de jugement et de discernement - à comprendre et raisonner - à communiquer - à se repérer dans le temps et dans l'espace • Impacts des troubles cognitifs sur la relation à soi, à l'autre et à l'environnement **Les altérations sensorielles** • Les cinq sens et leur importance • Les altérations sensorielles fréquemment rencontrées • Impact des altérations sensorielles sur la relation à soi, à l'autre et à l'environnement **Quelles répercussions à domicile ?** • Les risques pour la personne • Les troubles les plus dangereux à domicile **Les ressources quotidiennes et environnementales support à la stimulation cognitive et sensorielle** **Entre stimulation et sur-stimulation dans la relation d'aide**, quelle posture professionnelle ? • Définitions possibles de la relation d'aide commune de la relation d'aide • Définitions possible de la stimulation et de la sur-stimulation/les objectifs et finalités attendues **L'environnement d'aide et ses richesses, la construction de repères spatio-temporaux** • A chaque domicile ses spécificités • L'ergonomie du domicile et l'autonomie • La prévention des risques au domicile **Optimiser les activités quotidiennes** • La mémoire et les sens : une grande histoire d'amour • S'appuyer sur les temps clés du quotidien : toilette, repas, mobilisation • Les leviers d'aides financières et humaines possibles **Les outils de stimulation sensorielle et cognitive** • Construction de repères spatio-temporaux - aide à l'orientation dans le temps et la réalité (agenda, mémo, journaux, horaires fixes, repères des saisons, routines...) - aide aux repérages des lieux (environnement familial, signalétique...) • Jeux de mémoire - Stimuler : - les capacités restantes - la mémoire sémantique - la mémoire biographique - le langage - la mémoire émotionnelle **La stimulation physique** • Favoriser les sorties/promenades, même courtes • Faire participer la personne aux tâches du quotidien • Valoriser l'image de soi par l'esthétique • Relaxer par le "toucher massage"

MÉTHODE

Pédagogie interactive et participative • Apports théoriques • Mise en situation au travers de jeux permettant d'éprouver les conséquences des altérations cognitives et sensorielles dans les actes de la vie quotidienne (lors de la mobilisation et de la marche, lors de la toilette, lors des repas, ...) • Retour et partage d'expérience • Présentation et testing d'activités possibles, facilement exploitables dans le contexte du domicile • Formalisation de fiches techniques sur les activités au domicile

REF. 4.04

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel soignant

FORMATEUR

Psychologue gérontologue
Cadre de santé
Thérapeute psychocorporel

2 JOURS
Capitales régionales
2 120 €
Autres villes
2 380 €
THÉMATIQUE ELIGIBLE
DPC

LA TOILETTE RELATIONNELLE

OBJECTIFS

- Analyser les différentes dimensions du soin et notamment les dimensions relationnelles
- Intégrer l'importance du toucher et de la communication dans la relation personne âgée-soignant
- Comprendre les troubles du comportement pour adapter une prise en charge spécifique

PROGRAMME

La toilette un échange **La toilette : une relation humaine** • Toilette et intimité - respect de l'intimité - se mettre à nu : conséquences sur le psychisme de la personne âgée • L'accompagnement à la toilette - rappel sur la notion d'accompagnement - connaissance de la personne âgée, de son histoire de vie et de ses capacités actuelles • Toilette et identité - nommer la personne âgée/les dangers du "on" - les affaires personnelles de toilette - le rôle du miroir **Toilette et autonomie** • Face au corps de l'agé • Le corps vieillit - la vision du corps de l'agé - le ressenti des soignants • Le face à face avec le corps de l'agé - le rapport à son propre vieillissement- la mise à distance des affects et les dangers de l'hyperactivité **La toilette une pratique relationnelle** **Toucher/Etre touché** • Rôle du toucher dans la relation à la personne âgée - les trois types de toucher : utile, validant et agressif - parler le toucher pendant la toilette • Communication verbale et communication non verbale - la synchronisation dans le contact - écouter, décoder, encourager, reformuler - la communication sensorielle - la posture du soignant • Le respect du schéma corporel pendant la toilette - toilette et démence - la peau, enveloppe, organe des sens, organe d'échange et de communication • Des personnes âgées qui touchent les soignants - toilette et sexualité du sujet âgé - les réactions des soignants **Toilette et troubles du comportement** • Troubles du comportement ou comportements qui sèment le trouble : - description des troubles associés : cognitifs, gnosiques, praxiques, phasiques, comportementaux - distinguer les incapacités physiques et les incapacités fonctionnelles • Troubles du comportement et sentiment d'effraction - incompréhension personne âgée/soignant • Troubles du comportement et prise en soin spécifique - comment faire face à ces troubles lors de la toilette ?- comprendre l'opposition ou le refus de la personne âgée face au soin pour adapter sa prise en charge **Toilette et douleur** • Rappel anatomo-physiologique du système nerveux • Qu'est-ce qui fait mal ? • Signes de la douleur • Evaluer et distinguer la douleur physique et la souffrance morale • Prise en compte de la douleur dans son acte de soin **Rôle de la mémoire affective** **Le déroulement** • Avant le premier contact : le regard/la parole • Le premier contact • Pendant la toilette : le renvoi affectif à la personne âgée **Un instant privilégié bien cadré** • Instaurer des rituels • Donner des repères temps, espace, personnes et les liens qui les unissent

MÉTHODE

- Pédagogie interactive autour d'apports théoriques et pratiques, études de cas, jeux de rôles
- Photolangage

REF. 5.01

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier
Aide soignant

FORMATEUR

Cadre Infirmier
Cadre de santé

2 JOURS
Capitales régionales
2 200 €
Autres villes
2 460 €
THÉMATIQUE ELIGIBLE
DPC

ELABORER LE PLAN DE SOINS À DOMICILE

OBJECTIFS

- Garantir un accompagnement continu, cohérent et adapté à la personne aidée
- Apporter aux professionnels et aux proches des repères facilitateurs à leur intervention respective
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration des pratiques professionnelles

PROGRAMME

Organiser l'admission de la personne en SSIAD

Evaluer et comprendre les attentes de la personne et de ses proches • Identifier les ressentis, repérer les habitudes • Comprendre les problématiques sociales et de santé • Identifier le contexte au regard des pathologies et du niveau d'autonomie **Définir les priorités des interventions** en fonction de la situation de la personne, des attentes, du cadre de vie, de l'environnement social, des autres partenaires professionnels et des singularités émergentes, de la situation des proches **Document individuel de prise en charge et le plan de soins** • Information • Recueil du consentement • Personne de confiance • Le référent professionnel • Formalisation du plan et validation par le bénéficiaire • Accessibilité et disponibilité des documents d'intervention **La déclinaison du plan de soins** • Le calendrier hebdomadaire des actions intégrant le contenu des actions • Son adaptation aux rythmes de vie de la personne et à son environnement • Leurs objectifs et le temps dédié • Ses modalités de réactualisation et de réajustement • La prise en compte des alertes et la réactivité • L'évaluation **La relation aux proches** • Leur association • La gestion des conflits • La notion de confidentialité des informations • Le repérage de situations d'épuisement • Le soutien vers des partenaires relais

MÉTHODE

- Apports théoriques et pratiques
- Echanges sur les pratiques
- Etude de cas concrets/Mise en situations
- Utilisation de ressources documentaires existantes (recommandations de bonnes pratiques professionnelles HAS et ANESM...)

REF. 5.02

PUBLIC CONCERNÉ

Aide soignant

FORMATEUR

Infirmier
Cadre de santé

2 JOURS
Capitales régionales
2 200 €
Autres villes
2 460 €
THÉMATIQUE ELIGIBLE
DPC

LES SOINS SOMMAIRES D'HYGIÈNE

OBJECTIFS

- Situer le rôle de l'aide à domicile dans le maintien de l'hygiène corporelle
- Maîtriser les règles d'hygiène en soins corporels
- Disposer de techniques appropriées en soins d'hygiène pour apporter une aide efficace
- Instaurer un moment privilégié par un relationnel adapté
- Connaître les limites de son intervention et gérer les situations difficiles

PROGRAMME

Le rôle de l'aide à domicile dans le maintien de l'hygiène corporelle • Rôle - maintenir une hygiène corporelle - la toilette dans le confort et la sécurité - assurer le bien-être physique • Observer et prévenir **Le contexte relationnel** • Le respect de la pudeur • Le respect de l'autonomie • La dignité • Le maintien de l'autonomie physique et psychique • Les habitudes de vie de la personne **Soins corporels et hygiène** • Définition • Les règles d'hygiène - le nettoyage des mains - utilisation de matériel propre - nettoyage du matériel et de l'environnement de travail **L'aide à la toilette, un moment relationnel privilégié** • La communication verbale • La communication non verbale • Toucher et être touché • Savoir se déculpabiliser **Les limites de l'intervention à une toilette médicalisée** • Aide à la toilette et toilette médicalisée • Surveillance générale • Prévenir les complications • Les états de santé qui demandent une attention sur l'hygiène plus rigoureuse - l'incontinence - les troubles du comportement (refus de soins) - les lésions cutanées (ulcères, écorchures, escarres...) - les infections (bronchiques, urinaires...) **L'aide aux soins d'hygiène** • Listing des principaux soins d'hygiène • Le déroulement des soins - la fréquence des soins d'hygiène - la façon de faire/conduites à tenir - les soins annexes : soins bucco-dentaires, rasage, bain de pied, soins des ongles, prévention d'escarres, entretien des prothèses auditives... • Les techniques appropriées au lit, au lavabo, à la douche, au bain • L'aide à l'habillement - le respect des choix de la personne - privilégier les vêtements pratiques en fonction des dépendances - tenir compte d'un handicap pour enfiler ou retirer un vêtement • La surveillance de la douche ou du bain - confort et sécurité - respect de l'intimité et de la pudeur

MÉTHODE

- Apports théoriques et pratiques
- Jeux de rôle, échanges sur les pratiques professionnelles, difficultés rencontrées
- Supports d'exercices (études de cas, questionnements...)
- Film sur le déroulement de 2 toilettes (Outil MobiQual sur la bientraitance)/de présentation des soins dentaires et des prothèses
- Présentation d'outils, de recommandations de bonnes pratiques
- Mise en situation professionnelle

REF. 5.03

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel intervenant à domicile

FORMATEUR

Psychologue clinicienne
Gérontologue

2 JOURS
Capitales régionales
2 120 €
Autres villes
2 380 €

THÉMATIQUE ÉLIGIBLE
DPC

AIDE JUSQU'À LA FIN DE LA VIE

OBJECTIFS

- Mieux connaître et mieux comprendre la personne âgée et le phénomène du vieillissement
- Identifier les besoins et les attentes de la personne âgée et savoir apporter des réponses adaptées
- Améliorer ses pratiques professionnelles auprès de la personne âgée en réactualisant ses connaissances en gérontologie

PROGRAMME

La mort dans le contexte culturel • Evolution du rapport à la mort dans les sociétés occidentales et orientales • Notion d'accompagnement/euthanasie, acharnement thérapeutique/soins palliatifs **Processus psychologiques liés à la mort** • La mort, le mourant, nos représentations • Différentes étapes du mourir • Souffrance du mourant, des proches et du soignant **Processus psychologiques du deuil** • Pertes et deuils/angoisse de mort/adentification/projection **Besoins du mourant âgé** • Connaissance de la personne et de son environnement (projet de vie individualisé, recueil de données) • Evaluation globale des besoins et attentes de la personne en fin de vie • Identification des actions à engager : supprimer la douleur, soulager les inconforts, assurer les soins quotidiens de base, apporter une réponse sécurisante et rassurante, conserver la dignité, maintenir la personne comme acteur • Outils d'évaluation et de suivi : projets individualisés, dossier de soins, grille d'évaluation de la douleur, plan d'action individuel **Communiquer avec la personne en fin de vie** • Relation d'aide/techniques de communication verbales et non verbales/écoute/reformulation **Soutien de famille** - vers une démarche d'information et de coopération autour du projet de vie de la personne et de ses volontés

MÉTHODE

- Alternances d'études de cas rencontrées sur le terrain et d'apports théoriques • Méthode pédagogique interactive basée sur l'échange

REF. 5.04

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel soignant intervenant à domicile

FORMATEUR

Cadre de santé qualifié
Médecin gériatre

2 JOURS
Capitales régionales
2 260 €
Autres villes
2 560 €

THÉMATIQUE ÉLIGIBLE
DPC

PRÉVENIR ET TRAITER LA DOULEUR

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes de la douleur pour mieux la reconnaître
- Trouver les moyens objectifs et utilisables en pratique pour évaluer la douleur physique
- Améliorer la qualité de vie de la personne âgée par une prise en charge globale et un traitement adapté
- Définir en équipe de soins les conduites à tenir

PROGRAMME

La douleur • Représentations de la douleur du groupe • Historique de la douleur • Législation • Concepts de douleur et souffrance - douleur aiguë et douleur chronique - douleur physique et souffrance morale - facteurs culturels • Différents types de douleur • Expressions de la douleur - la plainte et sa signification - le corps : mimiques, postures - retentissement et répercussions dans la vie quotidienne de la personne **Evaluation de la douleur** • Outils, mode d'emploi - échelles unidimensionnelles (EVA, échelle Numérique, échelle Verbale Simple) - échelles comportementales (DOLOPLUS) • Outils, bonne utilisation - interprétation - observation quotidienne - la transmission au médecin et en équipe pluridisciplinaire **Traitement de la douleur** • Référence aux textes concernant la prescription, dispensation et l'administration des médicaments • Références aux protocoles - qualité de vie et traitement adapté - thérapeutiques et surveillance clinique - traitements non-médicamenteux - relation d'aide et outils **Le soignant face à la souffrance de l'autre** • Mécanismes de la défense • Reconnaître la souffrance de l'autre • Epuisement, culpabilité **Une nécessité, le travail en équipe** • Evaluation continue de la situation de la personne âgée • Modalités de transmission et la législation • Traitement de l'information en équipe pluridisciplinaire • Place et responsabilité de chacun et suivi des actions

MÉTHODE

- Alternances d'apports théoriques et d'études de cas cliniques • Photolangage ou méta plan • Présentation d'outils (ex : programme MobiQual) • Analyse de la pratique, partage d'expérience • Utilisation des outils d'évaluation

REF. 5.05

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel soignant

FORMATEUR

Médecin
Cadre de santé qualifié
Psychologue DU Soins palliatifs

2 JOURS
Capitales régionales
2 260 €
Autres villes
2 560 €

THÉMATIQUE ÉLIGIBLE
DPC

LES SOINS PALLIATIFS

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'on entend par "soins palliatifs"
- Connaître le fonctionnement d'une prise en charge palliative
- Savoir prendre en équipe des décisions autour de personnes nécessitant des soins palliatifs

PROGRAMME

Le concept • Définition • Les soins palliatifs dans ses différents milieux - domicile - équipe mobile - institution **Fonctionnement des soins palliatifs** • Prise en charge globale de la douleur physique et de la souffrance morale • Du soulagement de la souffrance à la recherche du confort - prise en compte des symptômes à partir de la pyramide de Maslow (alimentation et hydratation, prévention des escarres, problèmes liés à l'encombrement broncho-pulmonaire, ...) - l'agonie • Relations avec la personne soignée et son entourage - psychologie de la personne en fin de vie : les 5 étapes du deuil selon E. Kübler-Ross - relations avec la famille : pré-deuil, l'accompagnement au moment de la mort **Prise de décision en équipe** • Quand envisager une prise en charge palliative ? - critères - avis de l'équipe - souhaits de la personne et de la famille - évaluation constante de la situation pour envisager un suivi adapté - éthique et réflexions sur différents cas à partir de l'analyse de la pratique (acharnement/abstention/impasse thérapeutiques) **Conclusion et perspectives de mise en pratique**

MÉTHODE

- Apports théoriques • Cas cliniques • Echanges, discussions, partages d'expériences
- Présentation d'outils (ex : programme MobiQual) • Livret pédagogique

REF. 5.06

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel soignant en relation avec la personne âgée

FORMATEUR

Infirmière
Cadre Infirmier

2 JOURS
Capitales régionales
2 260 €
Autres villes
2 560 €

THÉMATIQUE ÉLIGIBLE
DPC

L'HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE

OBJECTIFS

- Sensibiliser et compléter les connaissances des professionnels
- Améliorer la prise en charge bucco-dentaire
- Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire et les transmettre
- Evaluer les besoins et améliorer les conditions d'accès aux soins bucco-dentaires

PROGRAMME

Rappels réglementaires et anatomiques • Législation, démarche qualité, DARI et les recommandations • Le vieillissement de la cavité buccale **Les enjeux liés à l'hygiène bucco-dentaire** • L'état de santé bucco-dentaire des personnes âgées • Les différentes pathologies et facteurs de risque rapportés à l'hygiène bucco-dentaire • Influence de ces pathologies sur l'état de santé et la qualité de vie de la personne âgée **Développer une démarche de prévention** • Les mesures de prévention adaptées à l'âge et à l'état de santé de la personne • Le projet médical et projet de soins : quelle stratégie de prise en charge nutritionnelle • Mise en place d'un référent • Rôles des soignants et des interlocuteurs externes • Mise en place d'outils • Définition d'un plan d'actions et modalités de mises en œuvre **Les soins et bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire** • Les règles de base en matière d'hygiène • Les soins de bouche non médicamenteux - généraux/locaux - adaptés au niveau de dépendance de la personne • Le matériel adapté • L'entretien des prothèses dentaires **Les problématiques d'intervention** • Les représentations des professionnels sur les soins de bouche : lever les réticences et les croyances • L'utilisation abusive des bains de bouche antiseptiques **L'éducation de la personne**

MÉTHODE

- Exposé théorique et technique • Ateliers pratiques (observation des pratiques, étude de cas)
- Exercices d'application et créations de protocoles • Plan d'actions d'amélioration • Remise d'un support pédagogique

REF. 5.07

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public en relation avec la personne âgée

FORMATEUR

Cadre infirmier
Infirmier

2 JOURS
Capitales régionales
2 260 €
Autres villes
2 560 €

THÉMATIQUE ÉLIGIBLE
DPC

PRÉVENTION DES ESCARRES

OBJECTIFS

- Comprendre l'origine des escarres et leur évolution
- Mobiliser l'équipe autour de la mise en œuvre de bonnes pratiques de prévention des escarres
- Traiter et prendre en charge les escarres

PROGRAMME

Connaissance des escarres • Comprendre le mode de constitution des escarres, leurs caractéristiques et mode d'évolution • Les facteurs de risque • Description, évaluation initiale et de suivi des escarres : méthodes et outils • Identification des facteurs de risque • Mesure du risque de survenue des escarres : les échelles et les recommandations de bonnes pratiques • La cicatrisation physiologique de l'adulte • Qu'est-ce qu'une plaie infectée ? • Emploi des antiseptiques : bénéfiques/risques **Mise en œuvre de bonnes pratiques de prévention des escarres** • Identification des personnes âgées à risque visées par la mise en œuvre des mesures de prévention et travail en équipe pluridisciplinaire • La toilette de la personne âgée : maintien de l'hygiène corporelle et surveillance de l'état cutané • Changement de position et utilisation de supports adaptés • Maintien de l'équilibre nutritionnel et surveillance de la prise alimentaire • L'éducation thérapeutique de la personne âgée et de sa famille **Traitement et prise en charge des escarres** • Les conditions nécessaires pour garantir un traitement efficace • Traitement local de l'escarre en fonction du stade • La cicatrisation dirigée et le milieu humide • Choix de pansements adaptés à la plaie **Communication et suivi** • Circulation des informations entre intervenants à domicile • Evaluations et réévaluations régulières • Signalement, alerte, observation • Transmissions • Sensibilisation, information et éducation de la personne âgée et de son entourage

MÉTHODE

- Alternance d'apports théoriques courts appuyés par diaporama et d'échanges sur la pratique des participants
- Travail sur l'évaluation initiale de l'escarre à partir de cas cliniques
- Exercices pratiques en sous-groupes sur les échelles d'évaluation des risques
- Etude de protocoles, de situations des différents positionnements au lit et au fauteuil
- Illustrations à partir des principales escarres (escarres talon, sacrum, ...)
- Présentation d'échantillons de pansements, conseils d'utilisation et de choix
- Mise en pratique des techniques d'hygiène, de traitement local de l'escarre
- Remise d'un livret pédagogique

REF. 6.01

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant à domicile

FORMATEUR

Psychomotricien
Ergonome

2 JOURS

Capitales régionales
2 260 €
Autres villes
2 560 €

AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT ET PRÉVENTION

OBJECTIFS

• Identifier les déficits de la personne âgée pouvant impacter son autonomie • Connaître les aménagements possibles pour une meilleure accessibilité et adaptabilité du logement aux handicaps de la personne • Mettre en place une démarche de prévention visant à minimiser les risques et mobilisant tous les acteurs concernés

PROGRAMME

Les divers déficits de la personne âgée susceptibles d'impacter ses capacités en autonomie

Accessibilité, le cadre législatif applicable

Adaptations selon les déficits sensoriels • Accessibilité des lieux pour faciliter le déplacement et réduire le risque de chutes

• Développement des sens les moins affectés pour trouver de nouveaux repères

• Déploiement d'aides techniques adaptées (domotique, nouvelles technologies)

Démarche d'aménagement du logement aux handicaps de la personne • Prendre en compte les besoins réels, les souhaits, les attentes de la personne au regard de ses difficultés dans la vie quotidienne • Prendre en compte l'environnement et les risques associés • Accompagner la personne dans le changement pour une meilleure compréhension, appropriation et acceptation

Rôle des aides à domicile dans le repérage des risques, la mobilisation et la prévention • Diagnostic, conseil et accompagnement des personnes dans les aménagements simples, relais auprès des partenaires • Signalement et échanges au sein de l'équipe

Différents niveaux de l'aménagement du logement • Proposer des solutions simples, de bon sens et sans coût

• Réaliser des petits bricolages relevant des services à la personne et de compétences artisanales

• Profiter des travaux d'entretien ou de rénovation déjà envisagés pour faire de l'adaptation préventive

• Effectuer des adaptations spécifiques dont l'ampleur dépend de la nécessité et de la capacité de financement

MÉTHODE

• Apports théoriques et pratiques • Retours d'expériences au niveau national : exemples de logements avant et après adaptation, de logements innovants, d'appartements témoins... • Echanges avec les équipes et mises en situation sur des situations vécues au quotidien ; problématiques rencontrées et amorces de solutions • Réflexion au sein du groupe pour entamer une démarche générale de prévention dans son secteur : diagnostic à réaliser en lien avec les personnes âgées, plan d'action, actions simples à réaliser dans un premier temps et aménagements plus complexes sur le long terme, suivi et évaluation

REF. 6.02

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel

FORMATEUR

Médecin Gériatre
Kinésithérapeute
Infirmier
Ergothérapeute

2 JOURS

Capitales régionales
2 260 €
Autres villes
2 560 €

THÉMATIQUE
ÉLIGIBLE
DPC

LA PRÉVENTION DES CHUTES

OBJECTIFS

• Connaître les causes et les facteurs déclenchant les chutes afin de les repérer et de les prévenir • Comprendre les conséquences physiques, psychiques et sociales des chutes • Être en capacité de sensibiliser la personne aidée et son entourage d'amélioration

PROGRAMME

Causes et facteurs • Définition des malaises/des chutes (symbolique, fortuite) • La marche et le processus de vieillissement **Notion de risques** • Populations à risque et les dépistages • Facteurs déclenchant (causes médicales, métaboliques, médicamenteuses)

• Facteurs de risque (environnement, individu) • Différents types de chute (diurne, nocturne) **Facteurs de risque** • Causes intrinsèques venant de la personne : hypotension/malaises cardiaques et diabétiques/troubles psychologiques et confusionnels/épilepsie, médicaments • Causes extrinsèques venant de l'environnement/habillage/obstacles au sol • Conséquences • Syndrome post chute **Conduites à tenir** • Relever une personne qui vient de chuter • Traitement et soutien après la chute • Diagnostic de gravité

• Transmission de l'information et support • Evaluation médico-sociale (état de santé, autonomie, situation sociale...) • Suivi quantitatif et qualitatif des chutes, indicateurs d'alerte **Solutions préventives des chutes** • Evaluation du risque lors de mise en place de l'intervention (grille, dossier personnalisé...) • Repérages des risques au niveau du cadre de vie • Attitudes préventives : information, sensibilisation, propositions d'aménagements, réévaluation du plan d'intervention • Information et sensibilisation des personnes et de leur proche sur les risques à domicile (livret d'accueil, courrier, ...) • Mise à disposition d'une liste de partenaires locaux susceptibles d'intervenir

MÉTHODE

• Apports théoriques et pratiques • Rappels réglementaires et éthiques • Etudes de cas • Partage d'expériences et mises en situation • Support visuel : "Loin d'elle" CD Rom "Les amours de vieillesse" Documentation de la Fondation Nationale de gérontologie • Remise d'un livret pédagogique

REF. 6.03

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant à domicile

FORMATEUR

Cadre Infirmier
Infirmier hygiéniste

2 JOURS

Capitales régionales
2 260 €
Autres villes
2 560 €

THÉMATIQUE
ÉLIGIBLE
DPC

LES MALADIES INFECTIEUSES

OBJECTIFS

• Comprendre les mécanismes du système immunitaire et identifier les maladies infectieuses • Mettre en place un dispositif de prise en charge de la personne malade par la mise en place de protocoles d'hygiène et la coordination des intervenants • Prévenir au quotidien les risques infectieux à domicile par l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques professionnelles

PROGRAMME

Connaissance générale des maladies infectieuses

• Le fonctionnement du système immunitaire - le débordement du système : la pathologie infectieuse - le problème de la contagion - les facteurs de complications possibles - l'immunisation ou la mémoire du système immunitaire • Le mécanisme de l'infection - les agents pathogènes et leur classification - les causes - les cycles de vie - les modes de transmission des micro-organismes • Tableau clinique des principales maladies infectieuses - les infections à streptocoques ou staphylocoques - les infections bronchiques - les infections urinaires - les infections digestives - la grippe - les maladies herpétiques - l'infection nosocomiale - le sida - le zona

La prise en charge d'une personne malade

• Mise en place de protocoles d'hygiène - informations des professionnels sur les risques (procédure) - protocoles de règles d'hygiène particulières en fonction de l'infection du malade - protocoles de gestion des déchets à risque infectieux

• Coordination dans la prise en charge d'une personne infectée - collaboration et implication des différents intervenants

• Les obligations réglementaires - l'obligation de déclaration - les mesures d'isolement au domicile - le principe de précaution - l'engagement déontologique, la responsabilité civile et pénale du professionnel - les différents organismes de veille sanitaire

Vers une démarche de prévention du risque infectieux à domicile

• Veille sanitaire - démarche d'observation au quotidien des signes cliniques - vaccinations à jour - premiers soins à faire d'urgence en cas d'AES et aux liquides biologiques • L'impact des gestes quotidiens sur les réservoirs microbiens, sources d'infection : vers l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques professionnelles - l'hygiène des mains - l'hygiène corporelle - l'importance d'une tenue vestimentaire professionnelle adaptée aux soins - techniques et moyens de nettoyage et de désinfection pour l'environnement et le linge - formation des professionnels et éducation thérapeutique de la personne âgée et de son entourage

MÉTHODE

• Apports théoriques et pratiques • Echanges sur les pratiques • Etude de cas concrets/Mise en situations/Quizz • Présentation de protocoles de prise en charge d'une personne malade • Utilisation des ressources documentaires (recommandations de bonnes pratiques professionnelles HAS ...)

REF. 6.04

PUBLIC CONCERNÉ

Directeur
Infirmier coordonnateur
Responsable d'un service
Cadre infirmier
Responsable Ressources Humaines

FORMATEUR

Juriste

2 JOURS

Capitales régionales
2 260 €
Autres villes
2 560 €

THÉMATIQUE
ÉLIGIBLE
DPC

SANTÉ ET SÉCURITÉ POUR LES INTERVENANTS À DOMICILE

OBJECTIFS

• Maîtriser l'arsenal juridique en matière de santé/sécurité des travailleurs • Organiser une évaluation permanente des risques professionnels pour les intervenants à domicile • Rédiger le document unique (exhaustif et mis à jour) • Définir et planifier des actions de prévention

PROGRAMME

Obligations légales • Responsabilité civile/administrative en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles • La responsabilité pénale personnelle du Directeur en matière de sécurité des travailleurs/peines encourues

La notion de risques • Définition • Apparition du risque • Justification de la notion de risque et conséquences

Les méthodes d'analyse de risques • L'estimation du risque • Repérer les phénomènes dangereux • Définir les critères d'estimation

La gestion des risques • Situation du service face à l'évolution et la prévention des risques • Déterminer les secteurs prioritaires • Définir les actions nécessaires à la prévention • Les besoins de formation du personnel • Etude des arrêts de travail

Le document unique • Présentation • Composition • Réalisation et mise en forme

MÉTHODE

• Apports législatifs et méthodologiques • Document unique (modèle) • Livret pédagogique reprenant les textes opposables

REF. 6.05

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant à domicile

FORMATEUR

Formateur en prévention des risques professionnels

2 JOURS

Capitales régionales

2 260 €

Autres villes

2 560 €



PRÉVENTION DES RISQUES À DOMICILE

OBJECTIFS

- Identifier les différents risques professionnels à domicile pour mieux les maîtriser
- Mettre en place des mesures et outils préventifs et d'évaluation des risques

PROGRAMME

Les risques de blessure

- Les tâches à risque du métier • Des lieux de travail variés : les dangers éventuels
- Des équipements vétustes, mal utilisés ou non adaptés

Les risques chimiques, biologiques

- Les produits nocifs et toxiques, irritants, corrosifs, inflammables
- Les risques infectieux

Les risques sociaux et psychosociaux

- Respecter les règles de transactions financières • Gérer ses émotions dans la relation
- Le stress et l'épuisement professionnel • La précarité et les déplacements

Les risques physiques

- Les chutes à domicile et lors des déplacements
- Les gestes et postures adaptés à l'environnement du domicile • Les troubles musculo-squelettiques

Les mesures de prévention

- Evaluation préalable des risques et réévaluation régulière • Mise en place de matériel dès que possible
- Mobilisation de la personne âgée • Mesures d'hygiène
- La mobilisation de tous les acteurs : l'utilisation des ressources internes et externes

MÉTHODE

- Supports théoriques et pratiques • Echanges sur les pratiques, partage d'expérience • Etude de cas concrets et quotidiens • Jeux de rôle • Mise en place d'outils préventifs et d'évaluation des risques (échelles, fiches d'évaluation et de suivi,...) • Exercices de gestes et postures • Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

REF. 6.06

PUBLIC CONCERNÉ

Aide soignant

FORMATEUR

Cadre de Santé

1 JOUR

Capitales régionales

2 260 €

Autres villes

2 560 €



LA TROUBLES DE LA DÉGLUTITION ET CONDUITES À TENIR

OBJECTIFS

- Cerner les mécanismes de la déglutition pour mieux en prévenir les troubles
- Objectiver les troubles de la déglutition et définir les modalités de reprise d'hydratation ou d'alimentation
- Connaître les conduites à tenir et les gestes d'urgence en cas de fausse routes

PROGRAMME

Causes et symptômes des troubles de la déglutition

- Les principales causes des troubles de la déglutition
- Les symptômes et diagnostics des troubles de la déglutition : difficultés de mastication, bavage ; symptômes et état pulmonaire ; reflux alimentaire ; résidus buccaux ; modifications dans le déroulement du repas qui perturbe la personne âgée ; dysphagies, stases, dénutrition, pneumopathies

Traitements et rééducation

- Prise en charge de la déglutition
- La diététique et la déglutition : adaptation des repas et des boissons
- Adaptation des aliments en quantité ingérée
- Adaptation de l'environnement de la personne • Alimentation et "fin de vie"

Techniques de prévention et gestes d'urgences en cas de fausse route

- Techniques de la rééducation des dysphagies • Le déroulement du repas
- En cas de "fausse route", que faire ? • Présentation de la technique de "Heimlich"

MÉTHODE

- Apports théoriques • Rappel anatomique • Exercices pratiques -soigné/soignant • Etude de cas

REF. 6.07

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel en relation d'aide et de soins

FORMATEUR

Moniteur en manutention des malades et handicapés
Kinésithérapeute
Ergothérapeute

2 JOURS

Capitales régionales

2 200 €

Autres villes

2 500 €



LES GESTES ET POSTURES : MOBILISER EN TOUTE SÉCURITÉ

OBJECTIFS

- Acquérir des techniques de manutention adaptées à la personne aidée • Recourir à des pratiques sécuritaires et préventives • Associer la personne en stimulant les capacités restantes (incitation, communication...)

PROGRAMME

Evaluation des pratiques et techniques de manutention utilisées • Repérer les bons gestes et identifier les postures inadéquates tant pour la personne aidée que pour le professionnel **Rappels anatomiques et identification des risques** **Apprentissage des techniques de manutention** • Retournements, rehaussements, transferts, transports, relevés, translations • Applications dans les activités de la vie quotidienne de la personne aidée : déplacement, transfert, toilette, habillage, mobilisation, repas... **Evaluation des acquisitions** • Observations, analyse, points acquis/non acquis

MÉTHODE

- Rappels théoriques et anatomiques • Apprentissage des postures et gestes sécuritaires par des mises situations et observations des autres stagiaires en situation • Evaluation portant sur la mesure de l'acquisition des gestes adaptés à partir d'une étude de cas • Livret pédagogique • Matériel préconisé pour la formation (lit médicalisé, lève malade - fauteuil)

REF. 6.08

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel

FORMATEUR

Moniteur national des premiers secours agréé

1 JOUR

Capitales régionales

1 600 €

Autres villes

1 800 €

GESTES DE PREMIERS SECOURS OU PSCI

OBJECTIFS

- Obtention de l'attestation aux premiers secours (PSC 1)

PROGRAMME

8 modules organisés en quatre parties

1. • La protection et l'alerte
2. • La victime qui s'étouffe • La victime qui saigne abondamment
3. • La victime est inconsciente • La victime ne respire plus
4. • La victime se plaint d'un malaise • La victime se plaint d'un traumatisme • Utilisation du défibrillateur automatisé externe (D.A.E.)

MÉTHODE

- Apports théoriques • Exercices pratiques, mise en applications • Examen pratique et attestation délivrée en fin de stage pour les personnes maîtrisant correctement les gestes de premiers secours

REF. 6.09

PUBLIC CONCERNÉ

Responsable
Encadrant
Direction
Représentant du personnel
Acteur potentiel de la démarche de prévention

FORMATEUR

Ergonome
Kinésithérapeute

2 JOURS

Capitales régionales

2 260 €

Autres villes

2 560 €



PREVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

OBJECTIFS

- Comprendre ce que sont les TMS, les conséquences, les enjeux • Identifier les facteurs de risques pour mieux les maîtriser • Acquérir une méthodologie d'évaluation et de prévention durable des TMS

PROGRAMME

Définition des troubles musculosquelettiques • Les maladies concernées ; notions d'anatomie • Les coûts directs et indirects ; données statistiques • Les causes et conséquences **Repérage des mécanismes d'apparition des TMS** • Les facteurs de risques biomécaniques • Les facteurs de risques environnementaux • Les facteurs de risques psychosociaux **Une méthode pour évaluer et prévenir les TMS** • Le dépistage : outils d'investigation des situations à risque TMS, indicateurs de santé/indicateurs RH • La mobilisation de tous les acteurs ; l'utilisation des ressources internes et externes ; les aides possibles • L'investigation pour connaître les risques, identifier les facteurs de risques, évaluer l'importance des sollicitations • La maîtrise du risque par l'amélioration des situations de travail, l'acquisition d'outils de régulation physique • Recherche individuelle et collective de solutions

MÉTHODE

- Apports théoriques • Analyse de pratique : réflexion et échanges autour de cas cliniques
- Supports pédagogiques • Présentation d'outils (ex : programme MobiQual...)

ENCADREMENT ET MANAGEMENT

REF. 7.01

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel en situation d'encadrement

FORMATEUR

Formateur en Relations Humaines et Management



ENCADRER UNE ÉQUIPE DE SOINS À DOMICILE

OBJECTIFS

- Donner à l'équipe soignante un moyen de se fédérer autour de la pratique du soin
- Construire une dynamique positive d'équipe

PROGRAMME

Maitriser la communication et les relations interpersonnelles • Le processus de communication • Comment faire pour mieux communiquer - l'écoute active - la transmission de messages (se faire comprendre) • La communication et la gestion des conflits - la gestion de la mauvaise foi • La communication et la négociation - les bases de la négociation **Optimiser ses capacités à manager** • Les caractéristiques du leadership • Les différents styles de management • Les outils du management - le tableau de bord de conduite de projet - les différents types de réunions : planification, organisation, direction • Se connaître, connaître son équipe • Les différentes formes d'organisation d'un service • Motiver, fédérer, guider, évoluer **Organiser et planifier à partir d'objectifs** • Organiser les équipes et le travail d'équipe pour atteindre les objectifs • Planifier pour atteindre les objectifs - les caractéristiques d'un objectif - les étapes du processus de planification - la gestion du temps

MÉTHODE

- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situation
- Livret pédagogique

REF. 7.02

PUBLIC CONCERNÉ

Manager
Responsable de collaborateurs appartenant à différentes générations

FORMATEUR

Formateur en Relations Humaines et Management



MANAGER DES ÉQUIPES INTERGÉNÉRATIONNELLES

OBJECTIFS

- Développer les compétences managériales nécessaires pour diriger, motiver et optimiser l'efficacité des équipes intergénérationnelles
- Connaître les caractéristiques spécifiques aux différentes générations à travers l'analyse de leurs représentations du travail, de leurs rapports à l'entreprise et à l'autorité
- Comprendre les codes, les besoins et les motivations de chacun
- Créer une culture d'équipe permettant à chacun de trouver sa place en suscitant la confiance et l'adhésion de tous les membres de l'équipe

PROGRAMME

Quatre générations dans un même service : comment relever le défi ? • Mode d'emploi des 4 générations : baby boomers, générations X, Y et Z. Qui sont-elles ? Identifier : - les représentations des différentes générations par rapport au travail, aux valeurs professionnelles, au respect des règles et de la hiérarchie, à la collaboration - l'influence de contextes d'éducation différents sur les attitudes et comportements **Manager au quotidien les différentes générations** • Adapter son style de management en fonction des différentes générations • Fixer des règles du jeu claires et partagées et des objectifs motivants en fonction des typologies des quatre générations • Les pièges à éviter : partir de ce qui relie au lieu de se focaliser sur les différences • Repérer et porter les valeurs intergénérationnelles de son équipe • Affirmer son autorité - se faire respecter face aux évolutions des comportements - rester ferme sur les objectifs du service et de l'organisation **Organiser une équipe intergénérationnelle** • Définir le cadre d'une équipe efficiente : faire de cette diversité un levier de performance pour l'équipe • Savoir accueillir, intégrer et accompagner un jeune dans l'entreprise • Conjuguer les talents et les complémentarités pour atteindre les objectifs • Créer un climat de coopération et d'échange dans les situations intergénérationnelles **Communiquer en situation intergénérationnelle** • Sortir des préjugés et des stéréotypes • Anticiper les conflits et gérer les tensions interpersonnelles inhérentes aux différences de génération • Développer une communication constructive et dynamique • Favoriser les échanges jeunes/seniors. **Travailler en harmonie avec toutes les générations** • Organiser la transmission des connaissances et de l'expérience aux plus jeunes, en tenant compte des différences de culture • Appliquer des méthodes et outils de tutorat intergénérationnel • Valoriser l'expérience des seniors • Valoriser la créativité chez les jeunes • Mener les entretiens annuels d'évaluation et de milieu de carrière

MÉTHODE

- Pédagogie dynamique alternant apports théoriques et analyse de cas concrets : exercices pratiques, seul, en sous-groupes, en grand groupe, mises en situation, jeux de rôle

REF. 7.03

PUBLIC CONCERNÉ

Aide à domicile

FORMATEUR

Formateur en Relation Humaines et Management



ECRITURE PROFESSIONNELLE EN SERVICE D'AIDE À DOMICILE

OBJECTIFS

- Améliorer la qualité des écrits professionnels en se centrant sur le bénéficiaire et en inscrivant son activité dans une équipe pluridisciplinaire autour d'une approche médico-sociale
- Valoriser sa pratique professionnelle

PROGRAMME

Le cadre de référence • Réglementation et déontologie **Le questionnaire professionnel** • L'observation et l'utilisation des 5 sens (ce que je vois, j'entends, je sens...) • Le recueil de données • Le contexte de la situation et l'approche du bénéficiaire dans ses différentes dimensions **La structuration de l'écrit** • Les opérations mentales • Le sens de l'écrit et la communication • Les enjeux de l'écrit : la notion d'engagement, à travers l'écrit, pour le bénéficiaire, pour les autres destinataires et pour soi. • La composition de la phrase et les mots utilisés **Les critères de qualité de l'écrit** • Organiser ses écrits : • Décrire les données et indices • Nommer les actions réalisées et/ou à mener • Evaluer les résultats

MÉTHODE

- Alternance d'exercices pratiques et d'apports théoriques

REF. 7.04

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant à domicile

FORMATEUR

Infirmier coordinateur
Responsable d'un service à domicile



COMMUNICATION ET TRANSMISSION PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la communication dans sa pratique professionnelle
- Maitriser les circuits d'information et de prise de décision
- Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action à partir de situations critiques

PROGRAMME

Identification du cadre professionnel d'intervention • Définition du cadre déontologique et impacts dans sa pratique professionnelle • Les principes d'intervention - devoirs et obligations professionnels • Le secret professionnel - notions législatives et réglementaires – le secret partagé - qui est tenu au secret professionnel ? - les différentes responsabilités encourues - les limites du secret professionnel

Une communication efficace • Les domaines de la communication • Les conditions nécessaires à une bonne communication • Les différentes étapes de la communication • Les techniques de communication : communication positive, écoute active, reformulation... • Les obstacles à la communication • La gestion des conflits

La transmission des informations • Observer les faits • Apprendre à formuler des messages clairs • Définir des actions adaptées • Informer la personne à domicile • Savoir informer les partenaires • Repérer la personne ressource

La prise de décision • Etre réactif • Mettre en œuvre des actions ou suivre les conseils des personnes ressources • Vérifier l'efficacité des actions et les résultats qui en découlent • L'analyse des situations critiques • Mises en situation • Les décisions possibles (typologie) • Recherche de bonnes pratiques professionnelles

MÉTHODE

- Supports théoriques, pratiques et organisationnels
- Etude de cas concrets
- Echange de pratiques professionnelles
- Schémas illustrant les circuits d'information et de communication
- Mise en place d'outils supports
- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles, textes réglementaires

REF. 7.05

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en situation d'encadrement

FORMATEUR

Formateur en Relations Humaines et Management



MANAGER LES "PERSONNALITÉS DIFFICILES"

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les enjeux liés au management des "personnalités difficiles" en prévenant des risques de stigmatisation
- Adapter les réponses managériales (posture managériale, mode de management et de communication) aux "personnalités difficiles"
- Mieux gérer le stress et les émotions liés au management des "personnalités difficiles"

PROGRAMME

Comprendre les enjeux et l'impact des attitudes et des comportements dans les relations de travail

• Définition et typologie des personnalités difficiles (asociale, anxieuse, colérique, psychorigide, rebelle, évitante, etc) • Autodiagnostic de ses propres traits de personnalité, de ses attitudes spontanées et difficultés personnelles à interagir avec des personnalités difficiles • Différencier le "normal"

Clarifier et adapter son rôle de manager face aux "personnalités difficiles" • Identifier les enjeux de pouvoir et leur impact relationnel sur le travail, l'équipe et l'entreprise - les profils "durs", "fuyants", "doux" - les effets miroirs - le triangle dramatique - les tactiques déloyales (manipulation, affrontement, obstruction)

Les "réponses managériales" (posture, mode de management, de communication) adaptées • Distinguer la personne de son comportement pour éviter la stigmatisation (changer de regard) • Evaluer son seuil de tolérance : ce qui est négociable ou non • Connaître les 3 phases de l'escalade conflictuelle pour la désamorcer • Ajuster son mode de communication en fonction des profils de personnalités - individualiser la relation avec les personnalités difficiles - trucs et astuces pour ne pas riposter - les 4 étapes d'un échange équilibré - savoir dire "non" pour éviter une relation instrumentalisée - conduire un entretien de recadrage - le plan B ou la contre-proposition satisfaisant les enjeux - techniques de neutralisation des tactiques déloyales

Préserver la cohésion d'équipe, prévenir & résoudre les conflits • Communiquer sur les valeurs communes, sur les compétences et sur les résultats • Identifier ses leviers d'action - développer son "leadership" et son "assertivité" (exemplarité, équité, non-jugement) - "soigner" le climat de travail et la reconnaissance - prôner une "orientation solution" (méthodes de résolution de problèmes en équipe, "droit à l'erreur", etc)

MÉTHODE

- Exercices pratiques, mises en situation, jeux de rôles
- Eléments clés du tableau de bord, feuille de route et grille d'entretien types (à utiliser post-formation dans le Management des personnalités difficiles)
- Analyses de cas concrets

ENCADREMENT ET MANAGEMENT

REF. 7.06

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel

FORMATEUR

Juriste spécialisé dans le secteur médico-social

2 JOURS

Capitales régionales & Autres villes

Nous consulter



CONFIDENTIALITÉ ET SECRET PROFESSIONNEL

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances juridiques et d'usage concernant les notions de confidentialité et de secret professionnel
- Développer des pratiques professionnelles respectueuses

PROGRAMME

- Information d'ordre général** • Le droit à l'information • Les droits issus des nouvelles technologies
- Les différents types d'informations et les intervenants concernés **Informations à caractère confidentiel**
- Communication Gestion des systèmes d'information** • Limitation de l'accès aux informations (limité à qui ?/à quoi ?)
- Limites à l'exploitation des informations (consultation à des fins professionnelles, archivage à des fins réglementaires)
- Signalement et traitement de dysfonctionnements **Evaluation des systèmes d'information**
- Protection Dispositif juridique** • Ordre public général - déclaration des droits de l'homme et du citoyen, constitution - droit pénal • Obligations professionnelles - obligation de réserve - obligation de discrétion et de secret professionnel - règles déontologiques **Les voies de recours** • Recours administratif - amiable - hiérarchique - C.N.I.L.
- Recours judiciaires - juridictions administratives - tribunaux répressifs

MÉTHODE

- Apports théoriques et pratiques • Echanges autour d'études de cas • Remise d'un livret pédagogique

REF. 7.08

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel

FORMATEUR

Formatrice qualité

2 JOURS

Capitales régionales & Autres villes

Nous consulter



SIGNALER ET TRAITER LES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES

OBJECTIFS

- Développer une démarche d'amélioration continue professionnelle à partir des pratiques courantes
- Disposer d'un dispositif pérenne favorisant des interventions les mieux adaptées et satisfaisantes

PROGRAMME

- Événements indésirables, démarche qualité** • Définition et impacts
- Identification et signalement** • Les modalités de détection • Les différentes possibilités d'enregistrement - les circuits d'information - les responsabilités
- Les modalités de traitement** • Les différentes phases • La centralisation des informations
- La définition des traitements types
- L'élaboration des outils associés** • Procédures, tableau de bord portant sur les différentes étapes : signalement, enregistrement, traitement, suivi du plan d'amélioration

MÉTHODE

- Présentation des textes réglementaires • Analyse à partir d'exemples • Présentation d'outils

REF. 7.09

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel

FORMATEUR

Formatrice qualité

2 JOURS

Capitales régionales & Autres villes

Nous consulter

GÉRER LES PLAINTES ET LES RÉCLAMATIONS

OBJECTIFS

- Définir un dispositif de gestion et de traitement des réclamations
- Formaliser des outils visant l'amélioration du processus
- Mettre en place une analyse de la gestion des réclamations dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité

PROGRAMME

- Droits et devoirs de l'utilisateur**
- Les procédures de conciliation et de médiation**
- Dispositif de recueil et traitement des plaintes/réclamations** • Formalisation d'une procédure
- L'écoute des usagers • Le suivi et l'impact sur les pratiques • Le traitement des contentieux
- Démarche d'amélioration de la qualité et traitement des réclamations**

MÉTHODE

- Alternance d'exercices pratiques et d'apports théoriques